

Alexandre COZIAN

*Membre des Hospitalités
de Lourdes et de Quimper*

LOURDES

L'Hospitalité au service de Notre Dame

Quelques guérisons de malades du Finistère

à Son Excellence Monseigneur Fauvel
Evêque de Quimper et de Léon
Respectueux hommage

A. Cozian

DU MÊME AUTEUR :

Vie illustrée de Dom Michel LE NOBLETZ	cinquième mille
Le Finistère Marial (Tome I) Léon et Trégor	deuxième mille
Le Finistère Marial (Tome II) Cornouaille	en préparation

Le présent ouvrage est vendu au profit des malades du Pèlerinage diocésain de Quimper.

On le trouve chez l'auteur M. A. COZIAN, 4, rue Chateaubriand à BREST, Saint-Martin. Prix : 250 francs. Pour l'envoi par la poste, ajouter 50 francs, soit au total 300 francs. Paiement au C. C. P. 354-83 Rennes.

Aucun envoi ne sera fait contre remboursement.



Document numérisé en 2025

- A tous ceux qui souffrent ;
- Aux malades du Train Blanc ;
- A la nombreuse et bonne équipe
de l'Hospitalité diocésaine de
Quimper.

En l'Année Mariale

8 Septembre 1954

A. COZIAN.

Alexandre COZIAN

Membre des Hospitalités
de Lourdes et de Quimper

LOURDES

L'Hospitalité au service de Notre Dame

Quelques guérisons de malades du Finistère

Nihil obstat
J.-R. GUÉGUEN
Doyen du Chapitre
Censor deputatus

Imprimatur
Quimper, ce 7 Mars 1955
Joseph CADIOU
Vicaire-Général

PRÉFACE

La présente étude, qui est consacrée aux Sanctuaires de Lourdes, était destinée à être insérée dans le tome premier du Finistère Marial. L'auteur y a renoncé et en a fait un tirage à part. Chacun des deux ouvrages, conserve ainsi son caractère propre.

En ces pages, qui sont dominées par l'insondable mystère de la souffrance humaine, nous voyons naître et se développer cette remarquable Archiconfrérie de l'Hospitalité qui, parmi ses membres, suscite de si beaux dévouements au service de Notre-Dame.

Des jeunes filles, des femmes de France, d'autres encore venues de pays étrangers, se penchent avec bonté, à Lourdes, sur les membres souffrants de l'Eglise que sont nos malades et nos infirmes. Aucune déchéance physique ne les rebute. Ce noble exercice de la Charité chrétienne, compense très heureusement ces lamentables exhibitions féminines dont Mgr Ciriaci, au nom de Pie XII, dénonçait il y a quelques jours seulement, le honteux étalage sur nos plages et jusque dans nos rues.

Des jeunes gens, des hommes, venus de tous les milieux sociaux, exercent de jour et de nuit, le rôle du Bon Samaritain. Des ouvriers, au cours de leur congé annuel, vont prendre les bretelles et s'atteler à la tâche. Sur l'Esplanade, quand le Saint-Sacrement passe et bénit les malades rangés en files interminables, la foule agenouillée des pèlerins adore et prie pour leur soulagement et pour leur guérison.

Ainsi se réalise, en ce Domaine sacré des Sanctuaires, la plénitude de la Communion des fidèles dans une même foi et dans une même charité.

Le diocèse de Quimper n'a pas été oublié. L'auteur nous expose la petite Histoire de l'Hospitalité diocésaine. Il termine par la monographie de quelques guérisons de malades du Finistère. Il cite ses

références, puisées aux meilleures sources, à savoir : les dossiers mêmes du Bureau des Constatations Médicales à Lourdes. En sa qualité de brancardier, il eut accès à cette salle des Archives qui renferme, en ses nombreux cartons, l'incalculable trésor des insignes bienfaits accordés par Notre-Dame à nos malades.

Chanoine Louis KERBIRIOU,

3 Septembre 1954.

LE CENTENAIRE DES APPARITIONS 1858-1958

Trois années seulement nous séparent des fêtes du centenaire des Apparitions. Sur l'initiative de S. E. Mgr Théas, évêque de Tarbes et de Lourdes, un programme de grands travaux a été étudié, pour permettre au vaste Domaine Marial de recevoir, au cours de cette année 1958, les foules immenses qui sont attendues. Un comité international d'architectes et d'urbanistes étudie les projets. Il est présidé par M. Vago, secrétaire général de l'Association des Architectes français (1).

Le chantier est déjà ouvert. On a d'abord déblayé. Les piscines ont disparu. Plus loin ce sont les sacristies, la chaire et les hautes grilles qui enserraient et masquaient la Grotte. Les lignes austères du rocher que connut la petite Bernadette resteront désormais visibles. Seule la Table de communion a été conservée. L'autel orné de mosaïques et de dorures fera place à un autel de lignes plus sobres. L'occasion serait belle, pour les fidèles du diocèse de Quimper, d'offrir à Notre-Dame un autel en pierre de Huelgoat.

La Grotte sera désormais un centre plus accessible à la foule des malades et des pèlerins. Mais le Gave reste l'obstacle majeur. Pour faire œuvre définitive, il faudrait reporter le cours de la rivière au fond de la prairie. Un tel travail serait long et coûteux, mais il simplifierait et harmoniserait tous les autres projets. En particulier les abords de la Grotte pourraient devenir une Esplanade magnifique, encadrée de hautes frondaisons qui rappelleraient celles de la prairie de Savy où Bernadette ramassait du bois mort.

(1) La Croix du 27 décembre 1954.

La Vie Catholique illustrée, numéro 493, du 16 janvier 1955.

Cette solution modifierait très profondément le site. Or le Gave est inséparable de la Grotte et, sur le conseil de son Comité de techniciens, S. E. Mgr Théas s'est arrêté à une solution plus modeste, qui permettra toutefois aux pèlerins de se masser dans la prairie, au-delà du Gave, dont le cours restera inchangé. Deux ponts franchiront le Gave. L'un sera placé à proximité de la statue actuelle de sainte Bernadette, près de la Vierge couronnée. L'autre sera placé en aval de la Grotte, près des nouvelles Piscines dont le nombre de bassins sera porté de neuf à quinze.

La future destination réservée au vaste immeuble de l'Asile qui actuellement est un hôpital, n'est pas connue. De nombreux services pourraient y trouver place : Création d'une popote pour l'Hospitalité féminine, extension de l'Abri des pèlerins. D'autre part il semble que la décision ait été prise de ne plus utiliser l'hôpital N.-D. des Sept-Douleurs (1) qui est situé en ville, près du Pont-Vieux. Cet hôpital serait démoli et reconstruit à l'intérieur du domaine de la Grotte. Il est en effet trop éloigné des Sanctuaires, d'accès difficile et même dangereux pour les files de voiturettes des malades, en raison de la circulation intense des autos et des cars.

A Lourdes, les journées pluvieuses sont particulièrement pénibles. Faisant suite aux projets dont la réalisation est en cours, les articles de journaux que nous citons en référence, émettent l'idée d'une vaste salle souterraine pouvant abriter 15.000 pèlerins. Elle serait creusée sous l'Esplanade. Ce projet est justifié, car les sanctuaires actuels sont devenus insuffisants. Le Rosaire peut recevoir 2.500 pèlerins et la Basilique supérieure 1.500 seulement.

Ce vaste programme prépare l'avenir. Mais il faut voir grand, car le rayonnement de Lourdes s'étend rapidement. En 1952, les pèlerins étaient 2.500.000. En 1954, Année Mariale, ils étaient 3.500.000. En 1958, pour les fêtes du centenaire des Apparitions, on pense que cinq millions de pèlerins, venus des cinq parties du Monde, iront prier à la Grotte.

(1) Cette décision ne pourra être exécutoire qu'après mise en service, dans quelques années, du vaste hôpital qui est prévu dans la prairie, au voisinage de la Grotte

LA CITÉ DE LA SOUFFRANCE

Lourdes est une petite ville de 12.400 habitants située au pied des premiers contreforts des Pyrénées. Au temps où sainte Bernadette était enfant, le bourg comptait 4.000 âmes.

La période des pèlerinages, avril à octobre, met dans les rues une grande animation. En hiver, les hôtels sont vides et, pour quelques mois, la petite cité retrouve le calme. Le domaine de la Grotte reste cependant ouvert, mais il est désert. Des voyageurs de passage, quelques pèlerins locaux ou isolés viennent prier Notre Dame. Un malade est parfois conduit par sa famille aux Piscines, où une permanence est assurée.

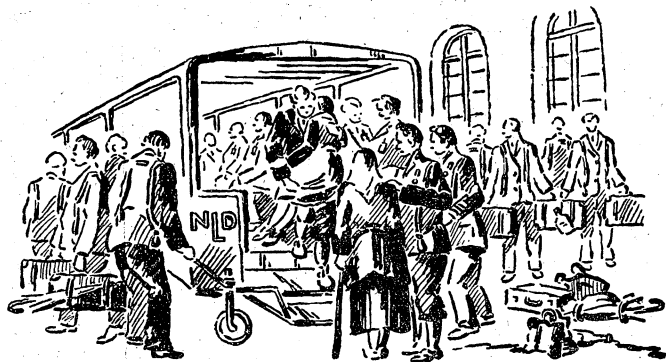


Puis vient le printemps. Pâques voit arriver les premiers pèlerins et leurs malades, d'abord peu nombreux. Le rythme des arrivées s'accélère rapidement vers ce centre mondial de la prière, qui est aussi le point de convergence des plus pitoyables souffrances humaines.

On prie, à Lourdes, dans toutes les langues, on y vient de tous les continents. Les foules agenouillées évoquent éloquentement l'universalité et la grandeur du culte qui est rendu à Notre-Dame. Aux processions du Saint-Sacrement, malades et pèlerins, tendus vers Jésus-Hostie, s'unissent dans un magnifique acte d'adoration. Puis, les invocations s'élèvent avec force et confiance, se fondent dans l'unité d'une seule supplication.

Ceux et celles qui, à Lourdes, ont peiné au service des malades, connaissent désormais de la vie l'un de ses plus sombres aspects. Leur foi s'affermirait au spectacle de toutes ces détresses, de toutes

ces impuissances, de tous ces drames douloureux qui sont peut-être des rançons qui nous sauvent. Le mystère de la souffrance reste insondable. Et la question se pose : pourquoi eux et pas moi ? Je conserve l'incalculable trésor d'une bonne santé, alors qu'un être cher est là inerte, torturé par la maladie, inquiet pour l'avenir. Pourquoi ? Ceci est le secret de Dieu. Nous le connaissons Là-Haut. Mais ici-bas ayons, chaque jour, une pensée et une prière pour ceux qui souffrent. Remercions Dieu de nous avoir épargné ce calvaire et, éventuellement, apportons à nos malades le secours de notre présence et de notre affection. Prions Notre-Dame de s'incliner vers eux, de les bénir et de les soulager.



La présente étude traduit en chiffres la grande et belle activité maternelle des Services de l'Hospitalité de Lourdes. Les malades y sont les premiers servis, sous le regard de Notre Dame.

Nous complétons ce travail par l'exposé de quelques guérisons de malades du Finistère. La presque totalité de ces privilégiés vivent encore aujourd'hui. Les précisions que nous donnons, permettront éventuellement aux sceptiques et aux incroyants de vérifier, sur place, la réalité de ces guérisons.

LE FAIT DE LOURDES

Lourdes ! nom prestigieux, inséparable de toute évocation mariale. Au Concordat, le diocèse de Tarbes fut formé de la majeure partie de l'ancien diocèse de Bigorre, d'une grande partie de l'ancien diocèse de Saint-Bertrand de Comminges et d'une partie de l'archidiocèse d'Auch (1).

Dans les Pyrénées, plusieurs siècles avant les Apparitions, de nombreux sanctuaires mariaux étaient groupés autour de Lourdes, encore inconnu. Le 8 décembre 1854, Pie IX (1846-1878) définit le dogme de l'Immaculée Conception. Notre-Dame confirmera Elle-même, à Lourdes, à sa petite voyante, la réalité de ce privilège unique. Et, le 11 février 1858, à l'heure de l'Angélus de midi, c'est la première apparition de la Sainte Vierge à l'humble petite Bernadette Soubirous. Le 18, jour de foire à Lourdes, les paysans, en rentrant le soir au foyer, apportaient jusque dans les hautes vallées, l'annonce de la troisième Apparition. Le 24 février, la Dame rappelle, avec insistance, la nécessité de la pénitence. Le lendemain, Elle prie Bernadette d'aller boire à la fontaine et de s'y laver. Sous les doigts de l'enfant, un mince filet d'eau bourbeuse apparaît. Ce sera l'origine de la source miraculeuse qui, de nos jours, alimente encore les robinets voisins de la Grotte et les bassins des Piscines où tant de malades recouvrent la santé. Son débit est de 122.000 litres par jour. Le 25 mars, c'est l'immortel message : « *Je suis l'Immaculée Conception.* » Le 16 juillet, c'est la dix-huitième Apparition, la dernière. Bernadette ne reverra plus la Dame qu'au Ciel.

D'instinct, le peuple lourdaïs croit au prodige et accourt. La bourgeoisie, sceptique, se tient à l'écart. L'Administration, préfet en tête, nie toute apparition et entend démasquer l'imposture, au besoin par la force. Les soldats cantonnés au fort et les cavaliers de la maréchaussée, par ordre, observent avec zèle, sans résultat. Le pharmacien Latour, de Trie, est prié d'analyser l'eau qui coule à la grotte.

(1) J. Francez, *La dévotion mariale dans les Hautes-Pyrénées*, 1951.



Il fournit aux autorités municipales un certificat attestant que cette source nouvelle possède des *vertus curatives naturelles*. On se congratule au Conseil Municipal. Lourdes, ville thermale, va sortir de sa médiocrité. Sans retard, on édifie les plus beaux projets. Il y aura une voie ferrée, une gare, un casino, des établissements de bains. C'est la fortune du pays assurée. Il y aura aussi... Hélas ! une contre-expertise sérieuse, confiée au chimiste Filhol, professeur à la Faculté de Toulouse, conclut que *cette eau ne renferme aucun principe actif, c'est une eau potable, sans plus.*

Mais alors, si cette eau guérit, il y a autre chose. Et elle guérit. Les humbles, le petit peuple, clients habituels de Notre-Dame, sont comblés de faveurs. C'est *Louis Bouriette*, un pauvre carrier, qui souffre depuis dix-neuf ans d'une grave lésion des yeux, à la suite de l'éclatement prématuré d'une mine. Il se lave les yeux avec de l'eau de la grotte et guérit. Le docteur Dozous, son médecin traitant, alors incroyant, constate le prodige. C'est *Justin Bouhorts*, un enfant de deux ans, qui, à Lourdes, en plein hiver, agonise au pauvre logis. Sa mère le prend dans son tablier, court à la grotte et le plonge dans l'eau glacée du bassin qu'ont creusé les carriers. L'enfant guérit. Il mourra à 79 ans.

La liste des privilégiés s'allonge. L'incrédulité s'obstine. Les Apparitions continuent. Le scandale des guérisons indigné le préfet, qui ordonne l'établissement d'une palissade aux abords de la grotte. Cette clôture aura une durée bien éphémère. La nuit suivante, elle est abattue par les ouvriers carriers et jetée au Gave. Derrière la palissade rétablie, un sévère garde-champêtre, *Callet*, est placé en faction. Bicorné en tête, sabre au côté, selon l'ordonnance du temps, il interdit farouchement l'accès de la grotte. Il ne veut pas d'intrus. C'est qu'il met à profit sa situation



inespérée pour prier Notre-Dame, seul à Seule, et réciter dévotement son chapelet.

L'Administration, un peu tard, songera qu'elle a tout fait, par ses menaces et ses entraves répétées et obstinées, pour faire constater l'une après l'autre, la réalité des dix-huit Apparitions. Et les prodiges continuent, les malades guérissent.

Dès 1864, les pèlerinages locaux s'organisent. Des cortèges lamentables de contagieux convergent vers la grotte, vers la santé, sous le regard méfiant des gendarmes. A la Chambre, quelques députés



s'inquiètent au nom de l'hygiène, réclament des mesures. Du haut de la tribune, le président Thiers les rassure avec autorité, affirmant doctement que *les pèlerinages ne sont plus de notre temps*. L'avenir devait donner à cette imprudente affirmation, un durable et cinglant démenti. En 1952, la France fut visitée par 3.200.000 touristes, dont 1.285.000 séjournèrent à Paris, tandis que Lourdes, qui est une petite ville de 12.400 habitants, vit débarquer 2.500.000 pèlerins et 28.286 malades. La même année, les services des P.T.T. de Lourdes, signalent avoir timbré 4.630.000 cartes postales illustrées, soit une moyenne journalière de 25.700 cartes expédiées par les pèlerins français ou étrangers.

LE DOMAINE DE LA GROTTTE

En ces quelques mois de l'été 1858 qui suivent les Apparitions, le clergé lourdaï, dans son ensemble, s'abstient de se mêler à la foule. L'abbé Peyramale, curé de Lourdes, est remarquable de discernement. Les fidèles attendent la décision de l'Eglise. Le 28 juillet 1858, soit douze jours après la dernière apparition, Mgr Laurence, évêque de Tarbes, nomme une *Commission d'enquête* chargée d'étudier les faits supposés surnaturels. Interrogatoires de Bernadette, dépositions des témoins, des malades, examens médicaux se succèdent pendant trois ans et demi. Et, le 18 janvier 1862, Mgr Laurence, éclairé, publie un mandement qui reconnaît le caractère surnaturel des Apparitions. Notre-Dame a désiré qu'on vienne en procession, on va bâtir des sanctuaires. Déjà, par acte du 5 septembre 1861, la ville de Lourdes a vendu à l'évêque pour le prix de 971 francs, les vastes terrains qui deviendront le beau *Domaine de la Grotte* (1). Tout danger de voisinage immédiat d'hôtels est désormais écarté. La ville de Lourdes accorde à l'évêque, par acte du 24 novembre 1869, une nouvelle cession de terrains (1). Cette fois, il s'agit de 6 hectares 77 ares, que représente le *Mont des Espéluges*. Cette haute colline fut estimée au prix de 1.579 francs, mais l'évêque ajouta un don de 4.000 francs. Cette nouvelle acquisition permit, en 1912, l'érection du *Calvaire Monumental*. La statue de Notre-Dame, qui est placée à la Grotte, dans le creux du rocher, a été bénite le 4 avril 1864. Elle fut sculptée dans le marbre par Fabisch. Ce n'est pas un chef-d'œuvre. Bernadette elle-même, affirmait, déçue, qu'entre les traits de la Sainte Vierge qu'elle avait si longuement contemplés et ceux de cette statue, il y avait toute la distance qui sépare le Ciel de la terre. Le premier pèlerinage local, celui de Loubajac, arriva à la Grotte le 25 juillet 1864. Cette petite localité est située à quelques kilomètres au Nord de Lourdes. La *Crypte* fut inaugurée en mai 1866, en présence de Bernadette qui quitta Lourdes pour Nevers en juillet. La même année, Mgr Laurence

(1) Lourdes, de 1858 à 1947, par J.-B. Courtin, chapelain de N.-D. de Lourdes.



chargea les R.R. P.P. de Notre-Dame de Garaison du service des Sanctuaires. En juin 1867, la gare des chemins de fer Lourdes fut ouverte au public. Au cours de cet été, vingt-trois pèlerinages arrivèrent à la Grotte. Cinq ans plus tard, en octobre 1872, la France entière envoya à Lourdes 25.000 pèlerins. L'année suivante, en 1873, eut lieu le premier *Pèlerinage National*. Il était bien modeste et comprenait 492 pèlerins et quelques malades. Les R.R. P.P. Assomptionnistes en assumaient la direction. Lucie Fraiture repartit guérie.

La première pierre de l'hôpital Notre-Dame des Sept-Douleurs fut posée le 6 avril 1874. La fondatrice était Mlle Saint-Frai, de Toulouse. Il devint maison de retraite pour les vieillards de la région lourdaïse et fut inauguré en 1878. Cette même année, il accueillait 300 malades du *National*. C'est à cet hôpital que le diocèse de Quimper conduit toujours ses malades. Les nombreuses salles contiennent 680 lits.

La *Basilique supérieure*, élevée au-dessus de la Crypte, fut consacrée en 1876. La même année vit le couronnement de la statue de Notre-Dame qui est placée au rond-point de l'Esplanade. Le mercredi de Pâques, 16 avril 1879, à 3 heures de l'après-midi, *mort admirable de Bernadette* au couvent de Saint-Gildard à Nevers. Elle avait 35 ans. En 1880, quelques hommes de bonne volonté, qui avaient déjà secouru les malades, proposent à la Direction du *National* l'organisation d'un groupement de brancardiers volontaires. Quel est, à cette époque, le sort des malades, encore peu nombreux il est vrai, qui viennent à Lourdes ? Ils sont, pour le voyage, mêlés aux pèlerins et confiés à la charité de leurs compagnons valides. A la *Grotte*, les plus profondément atteints sont étendus sur des matelas posés à même le sol, parfois sur de véritables lits amenés à grand-peine. D'autres malades sont assis sur des bancs, sur des chaises, souvent sur les fauteuils loués en ville. Chaque soir, tout ce mobilier est enlevé et transporté au prix de nouvelles fatigues par des pèlerins compatissants. Seule la *Charité anonyme*

assure une aide bien précaire aux infortunés malades qui logent chez l'habitant, à défaut d'hôtels en nombre suffisant.

Les Piscines (1) étaient alors des bassins rudimentaires, entourés d'une palissade de planches. Le Bureau des Constatations Médicales fut fondé en 1884 par le docteur de Saint-Maclou. Tous les médecins français ou étrangers croyants ou incroyants y ont accès. Le 24 janvier 1885, L'Hospitalité Notre-Dame de Lourdes reçut ses statuts de Mgr Billière, évêque de Tarbes. Cette confrérie siègea désormais, en permanence à Lourdes, pendant toute la durée des pèlerinages. L'Association Notre-Dame de Salut, créée en 1873, donc de fondation plus ancienne, se réserva l'organisation du Pèlerinage National qui, chaque année, séjourne à Lourdes durant quelques jours. L'église du Rosaire fut inaugurée en 1889 et consacrée en 1901. L'année suivante, en 1890, furent édifiées les Piscines actuelles (1), dont l'excellente organisation permet de baigner, chaque jour, plusieurs centaines de malades et de pèlerins. L'hôpital appelé aujourd'hui Asile Notre-Dame, situé près de la statue de la Vierge couronnée, fut inauguré en 1910 (2). Au moment des pèlerinages, il ne cesse d'abriter une foule de malades et met à leur disposition 720 lits. Son nom lui vient de son affectation primitive qui était d'accueillir, pour la nuit, les pèlerins peu fortunés. En septembre



(1) Ces piscines furent démolies en 1954.

(2) André Rebsomen, Cinquante ans d'Hospitalité - 1880-1930. Editions Spes, 1930

1912, fut inauguré le *Chemin de croix monumental* sur le Mont des Espéluges. L'année suivante, en 1913, fut inauguré l'*Abri actuel des pèlerins* situé près de la Vierge couronnée, à droite. Comme le précédent, il est destiné à ceux qui ne peuvent aller à l'hôtel. Il comprend une salle pour les femmes et une autre pour les hommes. Il faut attendre l'année 1925, pour voir fonder l'*Association médicale internationale de Lourdes*, en abrégé A. M. I. En 1928, cette Association créa son bulletin qui résume les discussions ouvertes sur le cas des malades qui, se croyant guéris ou améliorés, ont été examinés par des Commissions de médecins du *Bureau des Constatations Médicales*, en abrégé B. C. M.



Le 14 juin 1925, Bernadette Soubirous fut béatifiée par Pie XI qui, le 8 décembre 1933, la canonisait. En cette Année Sainte de la Rédemption, 22 archevêques et évêques assistèrent au magnifique triomphe. Dans leurs rangs étaient Mgr Gerlier, évêque de Tarbes et de Lourdes; Mgr Flynn, évêque de Nevers, et Mgr Lemaitre, évêque de Carthage, dont la guérison, par sainte Bernadette, avait été l'un des miracles retenus pour la cause de canonisation de la nouvelle petite Sainte. Le comte Etienne de Beauchamp, président de l'Hospitalité de Lourdes, était à la tête d'un groupe d'Hospitaliers et de brancardiers.

L'HOSPITALITE PERMANENTE DE LOURDES (1)

En cette année 1885, l'Hospitalité, encore bien modeste, accepte une lourde charge. Tout est à créer. C'est l'époque héroïque où, à pied, par équipes de deux, le long des rues de la ville, les hospitaliers portent sur des brancards les malades arrivés en gare. Ils les descendent aux hôpitaux puis remontent vers la gare, portant les malades dont le pèlerinage est terminé. Même pour des hospi-

(1) Les éléments de ce chapitre ont été tirés de l'ouvrage d'André Rebsomen, Cinquante ans d'Hospitalité - 1880-1930. Editions Spes, 1930.

taliers jeunes et robustes, c'était là dure besogne. Trois ou quatre transports, aller et retour dans une même journée, sur ce long parcours montueux, épuisaient les forces. Il n'y avait pas encore de tringlots (1). Les malades étendus sur leur brancard, étaient portés à bras d'un service à l'autre : Grotte, Piscines, Esplanade. Les hôpitaux étaient alors dépourvus d'ascenseurs. Les malades logés dans les salles des étages étaient montés ou descendus par les escaliers. Les bretelles qui sont aujourd'hui l'insigne d'une fonction, étaient alors un harnais indispensable.

Quelques voiturettes (2) apparurent, plus tard, un break est aménagé pour le transport simultané de trois malades. Cocher et cheval sont loués à la journée et la voiture va au pas. L'Hospitalité compte 84 brancardiers et 50 postulants. Elle se développe et participe, à Lourdes à toutes les solennités.

Un Congrès Eucharistique international se tint à Lourdes du 26 au 28 juillet 1914. Il y eut 100.000 congressistes. On vit, dans les rues, une belle procession à laquelle participèrent 10 cardinaux, 170 archevêques et évêques. La Mobilisation générale allait appeler les brancardiers aux frontières. L'Asile Notre-Dame deviendra l'Hôpital temporaire numéro 32.

L'Hospitalité Notre-Dame de Lourdes fut érigée en *Archiconfrérie* le 20 mars 1928. Un Congrès Marial se tint aux sanctuaires du 24 au 27 juillet 1930. Le cardinal Verdier était Légat du Pape.

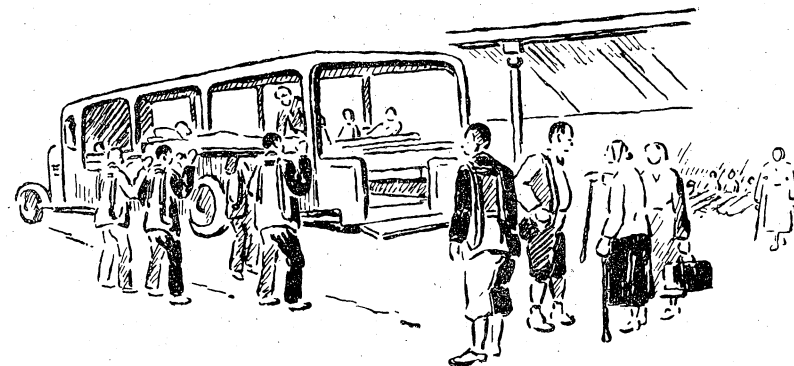
Le nombre des malades va toujours croissant, mais dès 1930, l'Hospitalité possède un excellent matériel qui permet de faire face

(1) Le tringlot est un chariot métallique à quatre roues sur lequel on pose le brancard des grands malades. Ce chariot est très roulant et très maniable, gravures pages 26 et 31.

(2) La voiturette est montée sur trois roues, celle du devant est à marionnette, page 29.



à tous les besoins. Le parc est riche de 200 brancards, 120 tringlots, 300 voiturettes et 3 fourgons automobiles. Deux d'entre eux peuvent recevoir, chacun, neuf brancards ou vingt-deux malades assis. Le troisième peut embarquer onze brancards ou vingt-huit malades assis, avec tous leurs bagages.



Chaque année, Pâques voit arriver les premiers pèlerinages. Le rythme s'accélère au cours de l'été puis décroît, pour s'achever, en octobre, par le *pèlerinage du Rosaire* qui est le plus beau et le plus recueilli de tous. En 1952, il conduisait à Lourdes 50.000 pèlerins, tandis que le *National* n'en avait que 40.000. Au cours de cette même année 1952, et pour la durée de six mois des pèlerinages, l'activité des sanctuaires de Lourdes a été la suivante :

a) 515 trains ont amené à la Grotte 28.286 malades venus de France, d'Algérie, de Belgique, d'Italie, de Suisse, de Hollande, d'Angleterre, d'Irlande, de Sarre, d'Allemagne et d'Espagne. Deux hôpitaux accueillent ces malades.

L'Asile Notre-Dame, situé à gauche de la Vierge couronnée, met à leur disposition 720 lits et de vastes réfectoires. L'Hôpital Notre-Dame des Sept-Douleurs, situé en ville, près du Pont-Vieux, leur réserve 680 lits et des réfectoires spacieux. Soit au total 1.400 lits.

b) Les trains, autocars, autos et avions ont débarqué 2.500.000

pèlerins. Le Syndicat des Hôteliers de Lourdes (1) groupe 350 bons hôtels, totalisant 20.000 lits, répartis en 12.000 chambres.

c) L'âme des sanctuaires est la Grotte où, toujours pour l'année 1952, il y eut 1.183.000 communions.

d) Les Piscines furent également un centre de grande activité. Toutefois, les hommes y viennent toujours moins nombreux que les dames. L'accès aux Piscines des Dames est rigoureusement interdit aux messieurs, même aux médecins.

Nombre de bains pris aux piscines des dames... 176.405 (2)

Nombre de bains pris aux piscines des hommes... 67.650 (2)

L'immersion des malades est obligatoirement précédée de la récitation d'une prière spéciale, dont le texte est affiché au mur en gros caractères et en plusieurs langues. Il est formellement interdit d'ajouter quoi que ce soit à ce texte et, à fortiori, de le remplacer par une autre prière. Ceci est d'ailleurs impossible, car ce sont les pisciniers eux-mêmes qui récitent la prière, en union avec le malade ou le pèlerin qu'ils vont baigner. Voici le texte de cette prière, que l'on peut aussi réciter à la maison, dans la chambre d'un malade.

- Au nom du Père, du Fils et du Saint Esprit. Ainsi soit-il.*
- *Bénie soit la Sainte et Immaculée Conception de la Bienheureuse Vierge Marie, Mère de Dieu.*
 - *Notre Dame de Lourdes, priez pour nous.*
 - *Ma Mère ayez pitié de nous.*
 - *Notre Dame de Lourdes, guérissez-nous pour l'amour et la gloire de la Sainte Trinité.*
 - *Notre Dame de Lourdes, guérissez-nous pour la conversion des pécheurs.*
 - *Santé des infirmes, priez pour nous.*
 - *Secours des malades, priez pour nous.*

(1) Certains directeurs de pèlerinages s'adressent à l'agence « L'Accueil Pyrénéen », 1, rue de l'Eglise, à Lourdes. Ils sont, en général, satisfaits de la qualité des hôtels qui leur sont procurés.

(2) Message annuel de M. le Président Etienne de Beauchamp aux Hospitaliers (année 1952).

— *O Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous.*

— *Sainte Bernadette, priez pour nous.*

Toujours en 1952, l'Hospitalité dut assurer la marche de ses différents services. Débarquement de jour et de nuit des malades à la gare, transport et alignement des files de malades sur l'Esplanade, avant la procession du Saint-Sacrement, puis leur retour aux hôpitaux. Service intérieur et extérieur à la Grotte. Service inté-



rieur et extérieur aux Piscines et aux hôpitaux. Les chiffres suivants indiquent, par catégories, le nombre des Hospitaliers et des brancardiers qui firent du service à Lourdes en cette même année 1952.

e) Hospitaliers titulaires, médaille d'argent et bretelles de cuir...	1.093 (1)
f) Hospitaliers auxiliaires, médaille de bronze et bretelles de cuir...	656
g) Brancardiers stagiaires, bretelles de corde avec liséré rouge...	939

(1) Chiffres tirés des registres d'inscription, tenus au Bureau de l'Hospitalité de Lourdes.

- h) Brancardiers de pèlerinages, bretelles de corde avec liseré bleu... 7.058

L'Hospitalité féminine, fondée en 1866, assume aux Piscines et dans les hôpitaux, une tâche écrasante, en égard à ses effectifs qui sont moins élevés que ceux des messieurs. Les chiffres suivants indiquent, par catégorie, le nombre des Dames Hospitalières et des Auxiliaires qui firent du service en 1952.

- i) Dames hospitalières titulaires, médaille d'argent et voile bleu... 205 (1)
- j) Dames hospitalières auxiliaires, médaille de bronze et voile bleu... 234
- k) Postulantes et aides, voile blanc... 902

La popote Saint-Joseph, fondée en septembre 1895, accueille les Hospitaliers. Elle est située dans le domaine de la Grotte, près de la Vierge couronnée. Moyennant redevance, des repas en commun sont servis dans une très belle salle à manger de 104 places, située à l'étage de l'*Asile Notre-Dame*. Ce mess a servi en 1952 les repas suivants : petits déjeuners 4.296, dîners 6.652, soupers 4.991 (2). D'autre part les Hospitaliers qui ont retenu leur place longtemps à l'avance, peuvent disposer de 30 chambres, 23 cellules et quelques lits en dortoir, le tout aménagé au-dessus de l'*Abri des pèlerins*. Repas et chambre sont payés à l'aide de bons que l'on achète au Bureau de l'Hospitalité. Les prix sont très inférieurs à ceux des hôtels; la cuisine est excellente.

La popote Saint-Michel, fondée en 1950, est plus éloignée. Elle est située en bordure du Gave, près du pont Saint-Michel. Elle met à la disposition des brancardiers des pèlerinages, des repas complets, qui sont servis dans la grande salle du rez-de-chaussée où 240 convives peuvent trouver place. Ces repas sont, à l'ordinaire, présidés par M. le comte Etienne de Beauchamp, président de l'Hospitalité de Lourdes, qui a près de lui MM. Lefèvre, secrétaire

(1) Chiffres aimablement fournis par Mme Gogé, vice-présidente de l'Hospitalité diocésaine de Quimper.

(2) Chiffres obligeamment communiqués par M. Lefèvre, Secrétaire général de l'Hospitalité de Lourdes.

général, et de Dieuleveult, animateur de la Popote. A l'étage, un vaste dortoir contient 110 couchettes. Comme à la caserne, chacun fait son lit. Chaque arrivant reçoit des draps frais et une taie d'oreiller qu'il enlève au départ et dépose parmi le linge à laver. Les deux repas et le petit déjeuner sont, comme au mess Saint-Joseph, payés à l'aide de bons. En 1952, cette popote a servi les repas suivants : petits déjeuners 14.402, dîners 15.842, soupers 15.284 (1). Les prix sont des plus modestes, ce qui explique l'affluence qui va toujours croissant. Mais, pour être admis à la Popote, il est obligatoire d'aider au service des malades. Les jeunes gens du pèlerinage diocésain de Quimper qui désirent se faire inscrire comme *brancardiers volontaires*, peuvent le faire dans leur paroisse, en même temps que comme pèlerins. Ils doivent, dès qu'ils ont terminé leur installation à l'hôtel ou à la popote Saint-Michel, se présenter au Président de l'Hospitalité. Son bureau est situé dans la cour de l'Hôpital N.-D. des Sept-Douleurs. Une *fiche de présentation* leur est remise. Ils l'échangent contre des bretelles, au *Bureau de l'Hospitalité N.-D. de Lourdes*, sous les Arcades du Rosaire, côté du Gave. Dès qu'ils sont équipés, ils reviennent se mettre à la disposition du Président.

Les brancardiers et les infirmières qui conduisent une voiturette ou un tringlot, doivent réciter à *haute voix le chapelet* en union avec leur malade. Cette consigne est formelle et la Direction de l'Hospitalité y tient tout particulièrement. Les voiturettes seront conduites avec prudence et sur une seule file. Il est interdit de dépasser la voiturette qui précède.



Les Dames Hospitalières et les Infirmières, n'ont pour les accueillir à Lourdes aucune Popote. Quelques lits seulement sont mis à leur disposition dans les deux hôpitaux qui reçoivent les malades des pèlerinages. Les autres infirmières, qui sont la grande majorité, s'installent à l'hô-

(1) Chiffres obligeamment communiqués par M. de Dieuleveult, directeur de la Popote Saint-Michel.

tel, ce qui est plus coûteux et ajoute encore aux fatigues déjà lourdes de leur service. Il y a là une lacune qui sera peut-être comblée bientôt. Tous s'en réjouiront.

Pour répondre à une question qui parfois nous a été posée, précisons que les Hospitaliers, les Dames hospitalières, les infirmières et les brancardiers *paient toutes leurs dépenses de train (1) et d'hôtel. Ils ne perçoivent aucun honoraire.* L'Hospitalité fonctionne, du haut en bas, à l'aide d'un personnel bénévole. Les Chefs de service font aux Sanctuaires de longs séjours. M. le comte Etienne de Beauchamp, président de l'Hospitalité et les personnalités du Conseil de Direction sont à Lourdes pour toute la durée des pèlerinages. Leur charge n'est pas de tout repos. Les autres Hospitaliers arrivent à Lourdes dès que leurs obligations professionnelles ou familiales leur laissent quelque répit. La marche des services est ainsi toujours assurée.

Six présidents se sont succédé à la tête de l'Hospitalité Notre-Dame de Lourdes depuis sa fondation en 1885. Le président actuel est M. le comte Etienne de Beauchamp qui, à 96 ans, dirige encore la marche journalière des services. En 1881, il portait ses premières bretelles. En août 1885, il était admis comme Hospitalier. En août 1907, il devint vice-président. En février 1922 il fut élevé à la Présidence. En mai 1928, Pie XI lui décernait la grand'croix de Saint-Grégoire Le Grand. En 1953, M. de la Poëze fut choisi comme vice-président.

La présidente de l'Hospitalité féminine est Mme la baronne Jean Berthemy.

Le 5 mai 1952, quatre croix de la Légion d'honneur venaient apporter la joie à l'Hospitalité N.-D. de Lourdes. Les nouveaux chevaliers étaient tous bien connus des habitués des Sanctuaires :

Mgr Théas, évêque de Tarbes et de Lourdes;

Mgr Ricaud, recteur des sanctuaires;

M. le comte Etienne de Beauchamp, président de l'Hospitalité.

(1) A parcours égal, le prix du billet de chemin de fer est le même pour les pèlerins, les malades, les brancardiers et les infirmières.

La Révérende Mère Antoinette, ancienne supérieure de l'Asile Notre-Dame.

LA FOI A LOURDES

Le docteur Alexis Carrel (1873-1944), prix Nobel 1913 et savant auteur de *l'Homme cet inconnu*, est un converti de Lourdes. Jeune interne des hôpitaux de Lyon, il reçoit dans son service une fillette incurable que lui adresse un confrère, impuissant à la guérir. Il tente lui-même plusieurs traitements qui, tous, se révèlent inefficaces. Désarmé, il accepte que l'enfant soit envoyée à Lourdes. Elle en revint guérie.

Comme tant d'autres, Carrel veut sonder le mystère et se rend à Lourdes (1). Venu en athée, il repart avec la certitude de la foi. Le débat avec sa conscience a été rude, mais il s'est incliné devant l'évidence. Il croit, mais désormais, la Faculté de Médecine lui ferme ses portes. Le sectarisme d'un professeur de Faculté l'obligea à s'exiler aux Etats-Unis. Il y fit une prestigieuse carrière de médecin et de savant. Dans une petite brochure intitulée *La Prière* il traite de son efficacité certaine et émet sur Lourdes cette opinion : « *Si à Lourdes, les guérisons sont, aujourd'hui, moins fréquentes qu'autrefois, c'est que nos malades ne trouvent plus l'atmosphère de profond recueillement qui y régnait jadis. Ils ne sont plus entourés de croyants, mais de touristes, dont la prière est inefficace.* » Serait-ce vrai ? En partie peut-être. Aux premières décades des pèlerinages, les pèlerins et les malades faisaient un bien rude voyage. Les précieux instants passés à la Grotte étaient intensément vécus. La prière était ardente, confiante et ininterrompue.

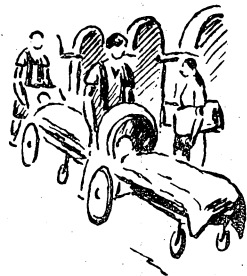
Aujourd'hui, on peut déplorer l'indifférence de nombreux pèlerins et leur manque de recueillement aux abords de cette Grotte, où



(1) *Le voyage à Lourdes*, Alexis Carrel, Plon 1953. Ce livre a été écrit en 1903. Il a été édité neuf ans après la mort de l'auteur.

le Saint-Sacrifice de la messe est offert durant toute la matinée, où Notre-Dame s'est entretenue avec Bernadette, où Elle l'a priée *de faire pénitence pour les pécheurs*. La ville est un centre d'attraction, les magasins sont envahis. On y débite, même le dimanche, cette mauvaise pacotille d'objets les plus laids et les plus inconvenants : bouteilles qui sont des Vierges couronnées, bonbons à l'eau de la Grotte, vierges lumineuses, affreuses grottes en miniature. Les autocars de tourisme, klaxonnent à tous les carrefours, emportant vers les sites de la montagne, que l'on dit fort beaux, des pèlerins déserteurs des Sanctuaires. Le tourniquet d'un luxueux hôtel, proche du *Domaine de la Grotte*, porte l'inscription suivante : *N..., cousin de Bernadette*. Ainsi ce marchand de soupe et de cocktails, trafic du nom de cette enfant qui, malgré l'extrême pauvreté de sa famille, fut d'un admirable désintéressement.

Proche d'un hôpital, un bistrot est à l'enseigne *Café des brancardiers*. Autre fait dont je fus le témoin. C'était un dimanche. Un commerçant, affairé comme on peut l'être dans le Midi, est prié, par sa femme de songer à la messe. Le bonhomme s'excuse, prend à témoin les clients nombreux qu'il entend bien servir jusqu'au dernier. La messe, mais il n'y manque jamais... *en dehors de la saison des pèlerinages*.



Ce sont bien là *les marchands dans le Temple*. Cependant, la Sainte Vierge, à Lourdes, a parlé de pénitence et non de négoce. Elle a fait jaillir une source pour le soulagement des malades. Et ils sont là, nombreux, à la Grotte, aux Piscines, et sur l'Esplanade. Inertes, impuissants, ils offrent la richesse de leur souffrance, de

leur prière. Autour d'eux, il faut que la foule aussi prie, qu'elle prie ardemment.

Aux environs de l'année 1900, le Pèlerinage National s'app préparait à quitter Lourdes. Pas une guérison, pas une amélioration. L'un des religieux Assomptionnistes, le P. Picard (1831-1903), se rend à l'hôpital et, lentement, absorbe le contenu d'une coupe pleine de sang,

de pus et de débris de pansements. Le soir-même, plusieurs malades guéris, rayonnants de bonheur, s'embarquaient à la gare. Certes, une telle imprudence et un tel acte de volonté ne sont pas à la portée de tous, mais la prière nous reste. Faisons à nos malades cette charité et obligeons le Ciel à étendre sur eux sa miséricorde.

La prière tiède et distraite ne suffit pas. *Le ciel ne se gagne pas dans un fauteuil et le miracle n'est pas un don gratuit*. Ayons le courage de mériter pour ceux qui souffrent, pour ceux qui sont cloués à la croix. Sur la colline, proche des Sanctuaires, faisons le *Chemin de croix*. Le site est trop souvent désert. Parfois, sur le sentier rocailleux et malaisé, un petit groupe de pèlerins, gravit, pieds nus, la voie douloureuse à la suite de Jésus, sous le regard de Notre-Dame. L'angoissant appel du *Miserere nostri Domine*, l'imploration du *Sancta Mater*, ont souvent obtenu du Ciel des faveurs insignes.

Tel fut le cas de cet ouvrier maçon, de Lille, que nous avons vu à Lourdes vers 1938. A la suite d'une terrible chute, il était resté impotent. Il tint à commencer son pèlerinage par le Chemin de Croix, bien méritoire, sur le Mont des Espéluges. Il n'alla pas loin. A la troisième station, il abandonnait ses béquilles et, sans aide, continuait la rude ascension. Il était guéri.

LE BUREAU DES CONSTATATIONS MEDICALES

Clinique mondiale de la souffrance, Lourdes voit converger, chaque année, de douloureux et pitoyables cortèges de malades et d'infirmes. Une timide espérance chante dans les cœurs des malades, tandis que dévalent vers les hôpitaux, les rapides fourgons de l'Hospitalité. Chef, après Dieu, à bord de sa voiture, *le fourgonnier*, durant le trajet, se tient debout à l'arrière. Il récite à haute voix le chapelet, en union avec ses malades. Au cours des six mois de pèlerinages de l'année 1952, les sanctuaires de Lourdes ont accueilli 28.286 malades ou infirmes, soit une moyenne de 160 arrivées par jour.

Les malades qui vont à Lourdes sont, pour la plupart, des incurables. Leur sort est humainement désespéré. La science, pour eux, s'est révélée impuissante. *Et ces incurables peuvent guérir.* Instantanément, sans convalescence, ils peuvent recouvrer la santé. Mais, si le miracle est toujours possible, *il reste cependant l'exception.*



Sous l'égide de Notre-Dame, d'autres guérisons se produisent. De douloureuses peines morales, de coupables égoïsmes, connaissent un magnifique redressement qui apportera la joie au foyer. *A la Crypte*, les prêtres confesseurs voient souvent se relever, après l'absolution, des pèlerins dont l'âme allégée est en fête. Les confessions sont, à Lourdes, la

grande affaire, elles sont très nombreuses. En période de grande affluence, des hommes se confessent en plein air, le long du Gave.

Le Bureau des Constatations Médicales, en abrégé B. C. M., fut, jusqu'à ces derniers mois, présidé par M. le docteur Leuret, décédé en mai 1954. Sa bonté souriante égalait sa science. Il était chargé de cours à la Faculté de Médecine de Bordeaux. Le Vice-Président était M. le docteur Pélissier (1), de Marseille. *Tous les médecins, croyants ou incroyants, peuvent librement prendre part aux travaux* et aux discussions ouvertes à ce Bureau. Son rôle est l'examen clinique des malades qui croient être favorisés d'une amélioration, peut-être d'une guérison.

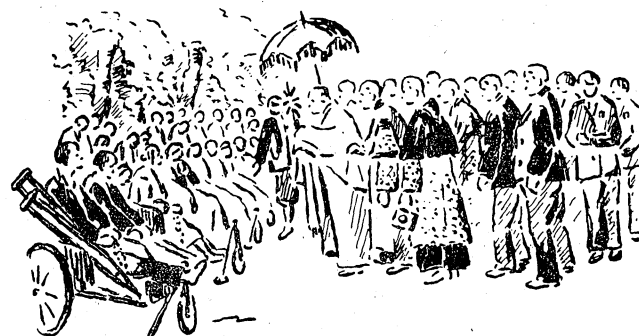
En 1939, l'Association médicale internationale de Lourdes (2), en abrégé A. M. I., groupait 3.225 médecins appartenant à 22 nations (3). En 1954 leur nombre dépasse 5.000. Les appareils d'examen les plus

(1) Qui en mars 1955 a succédé comme Président à M. le docteur Leuret.

(2) Cette Association a son siège au B. C. M. à Lourdes.

(3) La érité sur Lourdes, par le docteur Auguste Vallet, Président du B.C.M. Flammarion 1944.

récents sont mis à leur disposition. L'insigne en émail des médecins de l'A.M.I. est la croix de Genève, sur fond blanc, soulignée



par le mot *Credo*. L'insigne des pharmaciens est le même, mais la croix est verte. Un groupe de médecins de l'A.M.I. suit toujours le Saint-Sacrement à la procession de l'Esplanade.

Depuis la fondation de l'A.M.I., le Finistère fut toujours représenté au B.C.M. par un groupe de ses médecins. En cette année 1955, leur nombre s'élève à dix-neuf. Peu de diocèses, sans doute, présentent un groupe aussi nombreux. Il convient d'ajouter deux chirurgiens-dentistes, mais on ne trouve aucun pharmacien. La liste est la suivante (1) :

- D^r Louis Bagot, de Saint-Pol-de-Léon.
- D^r Guias, de Pont-l'Abbé.
- D^r Louis Dujardin, de Saint-Renan.
- D^r René Fortin, de Brest.
- D^r Abel Garnier, de Roscoff.
- D^r Inizan, de Saint-Thégonnec.
- D^r Amédée Le Meur, de Ploudalmézeau.
- D^r Louis Mével, du Relecq-Kerhuon.
- D^r Jacques Roger, de Brest.
- D^r Léon Souben de Pont-l'Abbé.

(1) Liste obligeamment communiquée par M. le docteur René Fortin, médecin chef du train blanc de l'Hospitalité de Quimper

D^r Jean Vourc'h (sénateur), de Paris.

D^r Yves Hily, de Landivisiau.

D^r Louis Nicolet, de Brest.

D^r Alfred Quéménéur, de Morlaix.

D^r Charles Guyader, de Brest.

D^r Drévès, de Lesneven.

D^r Georges Mostini, de Morlaix.

D^r Jean Le Bras, de Landerneau.

D^r Pierre Philippon, de Brest.

Mlle Marguerite Le Reguer, chirurgien-dentiste, de Quimperlé.

M. Quentel, chirurgien-dentiste, de Brest.

Le B.C.M. conserve dans ses archives, les dossiers médicaux des malades qu'il a examinés. Si l'examen a révélé une amélioration réelle des lésions qui sont précisées par le certificat médical d'origine du malade, un dossier est ouvert, à son nom, au B.C.M. Un délai de probation, d'une ou plusieurs années, est alors imposé. Ce délai permettra de confirmer, ou d'infirmer, le caractère définitif de la guérison. Au cours de cette période d'attente, le malade, rentré dans sa famille, sera visité par son médecin traitant habituel. Ce praticien s'assurera que la guérison se maintient, que les lésions ont disparu, que les fonctions sont redevenues normales, que l'ex-malade a recouvré, avec la santé, la plénitude de ses facultés.

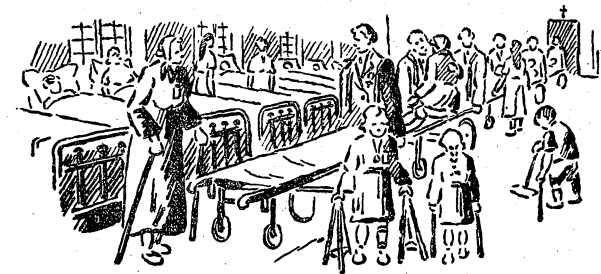
L'année suivante, au cours d'une nouvelle visite au B.C.M., les médecins chargés d'un nouvel examen du malade, prendront connaissance de l'avis, parfois des réserves, qui ont pu être faites par le médecin traitant. Une décision est alors prise. Elle rejette une amélioration que le temps n'a pas confirmée, ou reconnaît une guérison qui « *dans l'état actuel des connaissances médicales, demeure scientifiquement inexplicable* ». Telle est, d'ordinaire, la formule adoptée. Remarquons qu'il n'est pas question de miracle. Au B.C.M. les médecins s'en tiennent à l'observation rigoureuse et scientifique des faits d'ordre clinique. L'interprétation d'ordre canonique n'est pas dans leurs attributions. Si la guérison est, pour le Corps Médical, inexplicable, cette conclusion sera communiquée, sur sa demande, à l'Ordinaire du lieu de résidence de l'ex-malade. S'il le juge utile, l'Evêque pourra nommer une Commission de théologiens pour l'exa-

men du dossier. Après avis motivé donné par ces spécialistes. L'Evêque pourra reconnaître « *que la guérison est bien d'ordre surnaturel* ». Cette formule équivaut à la reconnaissance du miracle. Si le procès-verbal établi par les théologiens laisse subsister un doute, le dossier qu'ils ont établi est classé, sans suite, à l'évêché. Le dossier médical fait retour au B.C.M.

C'est un mot bien profond et bien lourd de sens que ce mot de miracle. Aussi convient-il, avant de l'employer, de faire toute la lumière sur le fait d'une guérison. On évitera ainsi d'authentifier une amélioration qui n'aura pas de lendemain. Car il y a le faux miraculé qu'il convient de dépister, le malade qui, de bonne foi, se croit ou se veut guéri et dont les lésions persistent.

Quel est, en moyenne, chaque année, le nombre de malades dont le B.C.M. reconnaît la guérison ? Ce nombre est évidemment très variable, mais toujours peu élevé.

En 1947, le B.C.M. ouvrit 35 dossiers (1) relatifs à des malades dont l'état de santé paraissait amélioré. L'année suivante, 14 de ces malades revinrent à Lourdes se soumettre à un nouvel examen médical. Six guérisons furent reconnues (2). La même année, 1948, le B.C.M. ouvrit 83 dossiers.



(1) La vérité sur Lourdes, page 18. Edition du Cerf, 1949.

(2) Jadis, en certains diocèses, un insigne spécial était remis aux ex-malades dont la guérison avait été reconnue au B.C.M. puis proclamée miraculeuse par décision de l'Ordinaire. Vers 1937, aux abords de la Grotte, nous avons vu une infirmière qui portait un tel insigne. C'était une croix plate et ciselée, en argent, haute de 6 à 8 centimètres.

Lourdes est la cité du prodige, du surnaturel et du divin. Ce fait incontesté lui a suscité, dès le début, l'hostilité des incroyants qui *entendent expliquer les guérisons, en dehors du surnaturel*. Le plus sectaire de ces détracteurs fut Zola (1840-1902). Il se trouvait à Lourdes pendant le *National* de 1892. Il eut accès partout, mais sa mauvaise foi était flagrante. Il dénatura les faits, récusait la science et l'impartialité des médecins du B.C.M. On lui présenta trois miraculés de l'année, il nia insolemment leur guérison, comme il entendait nier toutes celles qui pourraient se produire, « *fut-ce même en sa présence* ». Rentré à Paris, il écrivit son livre sur Lourdes, qui est un extravagant roman.

Il y eut d'autres écoles. Le *docteur Charcot* (1825-1893), spécialiste des maladies nerveuses, ne vint pas à Lourdes. En un mémoire, qui est son testament scientifique et qui parut l'année même de sa mort, il explique les guérisons par *la foi qui guérit*. Il explique ainsi tous les faits inexplicables. Pour *Bernheim*, le malade doit sa guérison à Lourdes à la *suggestion*. *Bérillon* s'en tient à l'*hypnotisme*. Pour lui, c'est la névrose qui déclenche la prodigieuse guérison.

Forces inconnues, exaltation mystique, foi qui guérit, suggestion, hypnotisme ? Autant de creuses et branlantes hypothèses qui, délibérément, tournent le dos à la vérité. Sophismes émis au nom de la Science, mais qui ne résistent pas à l'examen. La suggestion peut, momentanément, améliorer des maladies nerveuses ou mentales, mais ce sont précisément celles qui, au B.C.M., *sont rigoureusement écartées sans examen*. Reste le cas des lésions.

Comment admettre que *des forces inconnues*, jusque là demeurées inemployées ou inefficaces acquièrent, précisément à Lourdes, une surprenante vertu curative ? Comment un malade, même *suggestionné*, pourrait-il de lui-même, en quelques instants, sans convalescence, réparer les profonds désordres organiques causés par une maladie qui, parfois, *a tenu en échec la science de médecins spécialistes réputés* ? *Foi qui guérit* ? Oui, par générosité, des malades ont renoncé à la santé, ils ont prié pour d'autres malades et... ils ont eux-mêmes été guéris. Tel fut le cas d'un jeune mineur d'Arras que nous voyions en 1938, tout joyeux dans le fourgon qui reconduisait les malades à la gare. A l'arrivée, il était étendu sur

une civière. Au départ, déjà brancardier, il se tenait solidement



debout. D'autres ont été guéris chez eux, dans la calme ambiance du foyer. Ce fut le cas d'Henri Lasserre en 1862. Il est aussi des malades qui, venus à Lourdes, sont restés des sceptiques, parfois des incroyants, souvent des loques humaines inertes et presque inconscientes. On y mène même de tout petits enfants. Tous ceux-là n'ont pas prié ou si peu, et certains ont été guéris. Mais près d'eux, une mère ou une épouse, parfois de jeunes enfants, ont prié sans répit. Et le prodige s'est accompli. Ain-

si tout s'explique, s'éclaire et s'achève en un bel acte de foi, d'adoration et de reconnaissance.

QUATRE BELLES GUERISONS

L'un des ouvrages de M. le chanoine Belleney (1) fait le récit de très belles guérisons obtenues à Lourdes. Nous en avons retenu quatre. *Celles de Gabriel Gargam, de Mlle Jamain, de Mlle Frétel et de Mme Biré*. L'examen de ces quatre cas ne laisse place à aucune explication matérialiste, si subtile soit-elle. Aucune dérobade n'est ici possible. Nous sommes en présence du prodige, du Divin.

Voici d'abord un malade sceptique, qui ne crut au miracle qu'après sa propre guérison.

Gabriel Gargam, d'Angoulême, ambulant des P.T.T., est affecté à la ligne Paris-Bordeaux. Dans la nuit du 18 décembre 1899, il est occupé au tri des lettres. Une série de secousses brutales. Son train vient d'être tamponné et le postier est projeté dans un champ, à 18 mètres de la voie. On le retrouvera le lendemain matin, enfoui sous la neige.

(1) Lourdes ville sainte, par le chanoine Joseph Belleney, Cannes 1948.

La chute, qui fut d'une extrême violence, a causé dans l'organisme de graves désordres. Quelques blessures superficielles guérissent rapidement, mais le bassin et les jambes demeurent paralysés. L'intelligence seule est intacte. Peu après, il faut déjà le nourrir à la sonde. Son poids tombera de 82 à 36 kilos. Le docteur Decressat, chirurgien en chef de l'hôpital d'Angoulême, établit deux certificats datés du 29 décembre 1900 et du 27 juin 1901. Il conclut à « *une infirmité permanente, capable d'évoluer progressivement et fatalement* ». Le tribunal d'Angoulême, puis la Cour d'Appel de Bordeaux condamnent la Compagnie d'Orléans, qui exploite le réseau, à servir à cet incurable une pension et à lui verser un capital à titre de dommages et intérêts.

Dans sa détresse, la mère du malade lui parle de guérison possible à Lourdes. Il reste sceptique. Cependant, pour la consoler, il accepte de s'y laisser conduire, bien qu'il ne se fasse aucune illusion. Il sait que ses jours sont comptés.

Avant le départ, loyalement, il se confesse et communie. Le 20 août 1901, étendu sur un panneau de bois, *les jambes gangrenées*, on le conduit à la Grotte où il communie d'une parcelle d'hostie. Il retrouve aussitôt la foi confiante de son enfance.

L'après-midi, porté sur l'Esplanade, le malade s'évanouit, ses traits se décomposent. Sa mère est près de lui. Attentive et bouleversée elle observe les progrès du mal et prie sans répit. A un brancardier qui veut emmener le malade, elle répond : « *Non, je vous en prie, laissez-le, le Saint-Sacrement sera là dans un instant, si mon fils meurt, je lui couvrirai la tête d'un mouchoir, on ne verra rien.* » L'ostensoir est passé. Le malade s'anime, se dresse sur sa planche, se lève. Pieds nus, en chemise de nuit, tel Lazare le ressuscité, il veut suivre le Saint-Sacrement. Discrètement, les brancardiers l'obligent à s'étendre de nouveau sur son brancard.

Après la procession, les malades sont reconduits dans les hôpitaux. Gabriel Gargam se rend au B.C.M. où 63 médecins voient entrer ce spectre. Le soir il dîne copieusement, puis s'endort. Le lendemain, toujours marchant, il se présente de nouveau au B.C.M. où les médecins constatent la cicatrisation des plaies gangrenées.

Le docteur Boissarie, président du B.C.M., conclut : « *Messieurs, vous avez devant vous le miracle qui marche.* » Gabriel Gargam lui-même dira plus tard : « *Je n'ai cru au miracle, qu'après avoir été guéri.* »

Gabriel Gargam fut, de longues années durant, un conférencier et un Hospitalier assidu des Sanctuaires de Lourdes. Il est décédé en 1953, cinquante-deux ans après sa guérison.

En 1918, au Front de mer de Dunkerque, nous avons connu un autre Gabriel Gargam. Il était le neveu et le filleul du miraculé.

Une petite parisienne de 22 ans qui, mourante, fut guérie dans son lit, à l'ultime minute de sa courte vie de souffrance.

Mlle Louise Jamain, que nous avons personnellement connue à Lourdes, voit, encore enfant, la tuberculose lui ravir ses parents et ses quatre frères.

Son enfance et son adolescence s'écouleront dans les hôpitaux et dans les sanas. Les opérations chirurgicales se succèdent, sans amener aucun résultat. En mars 1937 Mlle Jamain est à l'hôpital Laënnec. Elle prie qu'on la conduise à Lourdes avec le pèlerinage des Bernadettes. Aucune influence ne peut la détourner de ce projet, bien que son état de santé soit très grave et que les médecins ne la soutiennent plus qu'à l'aide de sérums. Aucune alimentation solide n'est tolérée. Son certificat médical, signé des docteurs Pergola et Jacquelin est formel : « *Tuberculose pulmonaire, péritonéale et intestinale.* »

Le train blanc quitte Paris le soir du 28 mars. Au cours du voyage et durant le séjour à l'hôpital de Lourdes *qu'elle ne quittera pas*, de nombreuses hémoptysies la laissent épuisée. Le matin du 30, la malade reçoit l'Extrême-Onction. Le soir du 31 elle est mourante. Le chanoine Belleney, qui connaît Louise, est à son chevet. Puis vient l'heure du repas, il décide de rentrer chez lui, pour revenir dans la soirée. Il est à table, quand un messenger se présente, le priant de passer à l'hôpital. Pas de doute, Louise est morte. Il achèvera donc son repas, pour n'avoir pas à revenir.

Mais le chanoine, qui a fait diligence, est accueilli à l'hôpital par une Louise souriante et bien portante, assise dans son lit (1).

Le lendemain, 1^{er} avril, à midi, l'ex-malade fit un copieux repas. La guérison fut officiellement constatée au B.C.M. Le 4 avril, Mlle Jamain est de retour à l'hôpital Laënnec. Après une série d'examens de contrôle, les médecins conviennent que la guérison est complète.

Un mois après, le 17 mai, l'ex-mourante entre comme manutentionnaire dans une grande imprimerie parisienne. Elle accomplit son dur service sans aucune fatigue. En 1939 elle se marie. Elle est aujourd'hui mère de famille. Son mari est brancardier.

Le 8 décembre 1951, à la demande du docteur Vallet, ancien président du B.C.M., Mgr Feltin, archevêque de Paris, aujourd'hui cardinal, nomme une Commission canonique d'enquête en vue d'examiner le caractère de cette guérison. Après étude du dossier médical, cette Commission, en son procès-verbal du 14 décembre 1951 reconnaît que « *cette guérison est due à une intervention surnaturelle* (2).

Le miracle est donc reconnu par l'Eglise.

Mlle Jamain aimait aller prier à la Grotte, mais très souvent elle ne portait aucun insigne. Parfois, un brancardier de pèlerinage, qui ne la connaissait pas, appliquant la consigne, lui interdisait le passage. Consciente du prix du silence en un tel lieu, elle n'insistait pas. Des yeux, elle cherchait une vieille barbe d'Hospitalier, faisait un détour et, discrètement, passait devant lui pour franchir le barrage.

Une Rennaise que la guérison surprend en plein coma.

Mlle Jeanne Frétel a 38 ans en 1948. Pendant 12 ans, sa vie s'est

(1) En 1938, à Lourdes, en la salle Jeanne d'Arc, nous avons personnellement entendu le récit de cette incroyable guérison. Le conférencier était M. le chanoine Joseph Belleney lui-même. La salle était dans l'obscurité et, à la fin de son exposé, le chanoine rétablit la lumière, priant Mlle Louise Jamain de s'avancer au milieu des auditeurs. Sa présence n'avait pas été annoncée. M. le chanoine Belleney est un conférencier réputé qui parcourt la France et l'étranger pour étendre le rayonnement des Sanctuaires de Lourdes.

(2) Croix du 26 janvier 1952.

écoulée dans les hôpitaux et dans les sanas. Elle a subi, sans résultat, 13 opérations, dont 8 abdominales. De nombreuses séances d'ondes courtes et de rayons ultra violets restent sans effet. En 1940, le docteur Pellé, de la Faculté de Rennes, diagnostique « *péritonite tuberculeuse* ». Les médecins ne soutiennent plus la malade que par des sérums. La souffrance est atténuée par des piqûres. Au cours des derniers mois, elle reçoit chaque jour, jusqu'à cinq piqûres de solucamphre. Les signes méningés apparaissent. Elle est enfin admise *comme incurable* à l'hospice de Pont-Chaillou, près de Rennes, où elle attendra la mort. Les faiblesses cardiaques sont fréquentes.

En 1948, le R. P. Agez, Dominicain, lui offre une place au pèlerinage du Rosaire. Le 29 septembre, pour la troisième fois, elle reçoit l'Extrême-Onction. Le 4 octobre, le *train blanc* quitte Rennes pour Lourdes. Mlle Frétel est inconsciente. Le lendemain matin, à Lourdes, est célébrée la messe des malades à l'autel Sainte-Bernadette. Toujours inconsciente, elle reçoit une parcelle d'hostie, à la demande expresse d'un médecin.

Elle se ranime aussitôt, s'aperçoit qu'elle est à Lourdes et constate que toute souffrance a disparu. Elle n'ose cependant croire à sa guérison, mais pense à un répit, bien que l'appétit soit revenu et qu'elle ait pu boire une tasse de café au lait.

Conduite à la Grotte, elle y reste étendue. Elle prie et peu après s'étonne de pouvoir s'asseoir, son ventre ballonné est redevenu normal. Retour des malades à l'hôpital des Sept-Douleurs. Mlle Frétel qui maintenant a la sensation d'être guérie, le confie à un Dominicain. Examinée par le docteur Jugan, de Saint-Méen, elle est reconnue indemne de toute trace de péritonite. Elle fait un copieux repas. L'après-midi, sans aide, elle se rend aux Piscines. Excellent souper, nuit paisible. Le lendemain, 8 octobre, au B.C.M., une Commission de médecins constate sa parfaite guérison. Elle pèse 44 kilos. En quinze jours, elle en gagnera 20. Il reste une atrophie musculaire des jambes qui bientôt disparaît.

L'année suivante, le 5 octobre 1949, Mlle Frétel se présente au B.C.M. Vingt médecins signeront le certificat qui confirme la guérison.

Le 20 novembre 1950, après examen du dossier médical et conclusion formelle par une Commission canonique, le cardinal Roques, archevêque de Rennes, proclamait que la guérison « *est due à une influence surnaturelle* ». Le miracle est ainsi reconnu par l'Eglise.

Mlle Frétel est maintenant garde-malade. De jour et de nuit elle est au service de ceux qui souffrent.

Une Vendéenne aveugle... qui lit le journal.

Mme Marie Biré, née Lucas, de Sainte-Gemme-la-Plaine, en Vendée, a 42 ans en 1908.

Depuis quatre ans, sa santé a décliné à la suite du décès de deux de ses enfants. Le 14 février 1908 se produit un violent vomissement de sang de deux litres. La malade reste dans le coma durant plusieurs jours. Elle se ranime le 25 février, mais elle est désormais aveugle. Le docteur Habert, de Luçon, constate « *une atrophie papillaire double, consécutive à des accidents de santé répétés* ». Les auteurs et les médecins oculistes savent que cette redoutable affection est toujours incurable.

La malade est durement éprouvée : son corps est un squelette, elle subit des hémoptysies répétées, de violents maux de tête, de la paralysie à un bras et à une jambe. Elle exprime le désir d'aller à Lourdes. Son médecin, le docteur Habert, la conduit lui-même à Luçon où se forme le pèlerinage diocésain. Le voyage est extrêmement pénible.

Le 4 août Mme Biré est conduite à la Grotte. Elle revient à l'hôpital très déprimée. Plusieurs syncopes se succèdent au cours de la nuit. Son état est très grave.

Le lendemain 5 elle prie qu'on veuille bien, de nouveau, la conduire à la Grotte, où Mgr Fuzet lui donne la Communion. La dernière messe est célébrée. Un prêtre ramène la Sainte-Réserve à l'église du Rosaire et passe près d'elle. La malade s'agite, dit à sa fille qu'elle aperçoit la statue du Rocher et retombe évanouie. Sa bouche laisse couler un filet de sang et on la croit morte. Peu après elle se ranime et confirme qu'elle voit distinctement toutes

choses. Elle est alors conduite au B.C.M. et examinée à l'ophtalmoscope par le docteur Lainey, médecin oculiste à Rouen.

Ce spécialiste se trouve alors en présence d'une étrange anomalie. L'ex-aveugle voit parfaitement, elle lit facilement les plus petits caractères d'imprimerie, mais les lésions organiques décrites par son certificat médical d'origine persistent. « *Elle voit avec des yeux morts* » et présentant encore tous les caractères de l'atrophie blanche du nerf optique due à une cause cérébrale. Le docteur Lainey, avec surprise, le fait constater aux confrères qui l'entourent. Les lésions organiques subsistent, mais la vision est intégralement rétablie. Le nerf optique sclérosé revivra plus tard et la paralysie du côté, du bras et de la jambe disparaît.

Un mois après, à Poitiers, trois médecins spécialistes examinent Mme Biré. L'un d'eux, le docteur Rubbrecht, en accord avec ses deux confrères, écrira « les lésions ont disparu, la guérison est complète ».

En un an, l'ex-malade va gagner 25 kilos de poids. Le docteur Lainey la revoit à Lourdes le 5 août 1909. Il conclut à la persistance de la guérison.

L'Eglise fait remonter à Dieu ces guérisons scientifiquement inexplicables. Elle le fait avec une grande prudence, après s'être entourée de toutes les garanties.

Le 12 avril 1904, le pape Pie X (1903-1914), que l'Eglise plaça le 29 mai 1954 au rang des Saints, exprimait au docteur Boissarie (1), Président du B.C.M., le désir de voir employer, à Lourdes, le mot *miracle avec la plus grande prudence*. Le 7 juin 1905, au lendemain du Congrès Eucharistique, Pie X, qui s'intéressait beaucoup aux faits de Lourdes, exprima au docteur Boissarie un autre désir. Il le pria de lui communiquer, par l'intermédiaire de son médecin, le docteur Lapponi, la relation des plus grandes guérisons constatées à Lourdes. Le dossier demandé fut expédié en octobre. Le docteur Lapponi, au nom de Pie X, remercia le docteur Boissarie pour

(1) L'œuvre de Lourdes, par le docteur Boissarie, Téqui 1907.

cet envoi, ajoutant que le Pape envisageait de confier à la *Révérende Curie* le soin d'instruire un procès régulier sur tous les cas remarquables qui lui avaient été soumis. L'avis motivé des médecins du B.C.M. était sollicité. Un examen confié à une Commission de théologiens de l'évêché d'origine du malade devait compléter cet avis médical. Plusieurs évêques instituèrent alors, dans leur diocèse, de telles Commissions canoniques. En 1908, Mgr Schoeffler, évêque de Tarbes et de Lourdes, se conforme aux directives données par Pie X. Il prie ses confrères de l'Episcopat de bien vouloir lui adresser les dossiers de guérisons établis et examinés dans leur diocèse. Il centralise ces dossiers et les adresse à la *Curie Romaine* pour nouvel examen. Auparavant, l'évêque d'Evreux avait écrit au Pape, sollicitant l'autorisation d'ouvrir un procès canonique sur la belle guérison, obtenue à Lourdes, celle d'un prêtre de son diocèse, l'abbé Cirette. Cette autorisation fut accordée le 15 novembre 1905. L'année suivante, le 8 septembre 1906, un prêtre bourguignon publiait, dans la *Semaine religieuse* de l'archevêché de Bourges, une liste de trente-deux de ses compatriotes qui avaient été guéris à Lourdes de 1872 à 1904. Après de longues et sérieuses vérifications, on convint de rayer sept noms. Il en restait vingt-cinq.

Pour le diocèse de Quimper, aucun travail de ce genre ne semble avoir été fait. Nous avons tenté de combler cette lacune. Les résultats sont modestes et incomplets. D'autres chercheurs viendront qui feront mieux pour la gloire de Notre-Dame.

L'annonce d'une guérison est-elle, à Lourdes, l'occasion d'une manifestation de foi de la foule des pèlerins ? Non, car cette annonce n'existe pas. Le public, mal informé des consignes données en de telles circonstances, se représente volontiers une bruyante et collective allégresse qui exalterait le spectacle d'une guérison extraordinaire. *La réalité est plus discrète et la conspiration du silence entoure de tels bienfaits.* Le malade est conduit par les brancardiers soit à l'hôpital, soit au B.C.M. Sauf en de rares et indiscutables guérisons, le *Bureau des Constatations Médicales* ne se prononce pas aussitôt dans le sens formel de la guérison. Une sorte de crainte se mêle à la joie des rares initiés. Appréhension d'une rechute possible ou d'une amélioration non confirmée. Au retour,

dans le train, nombreux sont les malades et même les membres de l'Hospitalité diocésaine, qui ignorent le bienfait d'une guérison probable accordée au diocèse. Il faudra attendre, pour se réjouir sans réserve, le pèlerinage de l'année suivante.

CRAINTES A DISSIPER

Revenant un jour de Lourdes, je rencontrai en gare de Brest, quelques amis qui s'enquirent du but de mon voyage. L'un d'eux, qui n'avait jamais pris part à un pèlerinage, affirma qu'il ne croyait pas à ces guérisons supposées, ajoutant que les malades étaient laissés dans l'ignorance totale du sort qui leur était réservé. Et d'ajouter, avec assurance : « *Aux Piscines, les brancardiers et les Dames Hospitalières plongent, sans discernement, les malades dans l'eau glacée. Ils en retirent, parfois, un cadavre !* » Que répondre à cette énormité ?



J'objectai mes longues années de services aux Piscines, au cours desquelles je n'avais jamais observé pareil fait, ni appris de mes confrères pisciniers qu'ils en eussent été les témoins. Mon témoignage fut récusé.

Voyons donc les faits. Les brancardiers aux piscines des hommes, les infirmières aux piscines des dames, accueillent chaque jour un cortège lamentable de toutes les misères humaines. Et quels sont ces malades ? Des aveugles, des paralysés, des fiévreux, des cardiaques qui, en famille, évitent toute émotion, accomplissent avec appréhension le plus faible effort. Mais aussi des ulcéreux, des cancéreux (1), des tuberculeux qui ont atteint le dernier degré de la consommation, des malheureux torturés par la maladie de Parkinson. Tous ou à peu près sont incurables, ils sont plongés dans la même eau qui n'est renouvelée que deux fois par jour, à midi et le soir. Cette eau polluée, qui guérit, a souvent été analysée. On y retrouve tous les microbes, tous les germes infectieux et tous les virus qui ont été successivement abandonnés par les malades qui s'y sont baignés. Elle est saturée au point d'acquérir une extrême virulence. Cette eau a toute l'apparence et la nocivité d'une eau d'égout. Injectée à des cobayes, elle les tue, mais elle est inoffensive pour les êtres humains. Les pisciniers qui, en fin de séance, se baignent après tous les malades, boivent chaque jour de cette eau sans en être jamais incommodés. Il y a là cependant une grave imprudence. M. le docteur Pélissier qui, depuis mars 1955, est Président du B.C.M., nous confiait récemment qu'il déconseille formellement à tous cette dégustation de microbes. Car il est écrit : « *Tu ne tenteras pas le Seigneur ton Dieu.* »

Certes, dans la plupart des cas, le bain glacé est humainement contre indiqué par la plus élémentaire prudence. Les Dames hospitalières, les brancardiers et les malades savent cependant que ce bain peut guérir. Ils savent qu'il n'a jamais aggravé l'état de santé des malades qui, tous, sortent de l'eau souriants et heureux d'avoir accompli cet acte de foi. Pour beaucoup d'entre eux, il est bien méritoire. Tous embrassent avec joie, avec vénération, la statuette de Notre-Dame de Lourdes qui leur est présentée. Et le travail continue, au rythme des Ave égrenés par un prêtre.

Une constatation aussi rassurante peut être faite au sujet des

(1) S'il existe des plaies apparentes, l'attention du Chef de Service aux Piscines est attirée par une croix, tracée au crayon rouge, sur la carte du malade. En ce cas, le malade n'est pas plongé dans la Piscine, mais ses plaies sont lotionnées.

deux hôpitaux qui reçoivent les malades. Les décès y sont très rares. Cependant, il n'existe pas de ville, dont les hôpitaux abritent un pourcentage aussi élevé de malades gravement atteints. Et ces malades, après un pénible et long voyage, ne peuvent reposer. Ils sont, plusieurs fois par jour, conduits par les voiturettes et par les tringlots à la Grotte, aux Piscines ou sur l'Esplanade. Ils sont exposés au soleil, au froid et à la pluie, sans qu'il y ait jamais aggravation dans leur état de santé.

L'HOSPITALITE DIOCESAINE DE QUIMPER

Bien longtemps avant la fondation de l'Hospitalité diocésaine, le rayonnement de Lourdes attirait pèlerins et malades du Finistère. Vers 1874, Mgr Roull (1843-1928), — alors principal du Collège de Lesneven — conduisit le premier pèlerinage de Quimper (1). Il y eut 1.100 pèlerins, répartis en trois classes. Les prix des billets étaient respectivement 120, 85 et 55 francs. Ces prix étaient élevés pour l'époque où l'on comptait par sous. Nous n'avons pu retrouver le prix de la pension à l'hôtel, pour la même époque. Pour la première fois, nos bannières défilaient le long du Gave. En 1882, le diocèse conduisit à Lourdes 40 malades qui voyagèrent mêlés aux pèlerins. Aucun service médical ou hospitalier n'est, officiellement, à leur disposition, mais déjà la charité des premiers pionniers est à l'œuvre dans les trains. On trouve M. Armand de Lesguern (2), du manoir de Chef-du-Bois, en Pénérhan.

(1) Mgr Roull, par le chanoine Saluden.

(2) En cette même année 1882, le 16 septembre, en Vendée, au retour de Lourdes, les pèlerins du diocèse de Quimper vécurent quelques minutes de vive angoisse. Le train montait une forte rampe quand une rupture d'attelage se produisit. Les wagons de queue du convoi partirent à la dérive et le train fou redescendit la rampe à une vitesse progressivement accélérée. M. Armand de Lesguern, que ses contemporains décrivent comme un homme de prompt décision était, providentiellement, dans l'une des voitures en danger, dont il serra le frein à main. Les roues bloquées, en patinant sur le rail absorbèrent en partie la force vive du convoi qui atteignit le bas de la dédévité sans dommage. En l'église du Folgoët, dans le chœur, une plaque ex-voto rappelle le souvenir de cette journée. M. Armand de Lesguern était le père de M. Hervé de Lesguern, décédé en 1953, dont tous les Hospitaliers ont gardé un fidèle souvenir.



Dès 1893, un petit page de 10 ans, Louis Berthelot, de Brest, met à Lourdes son agilité au service de l'Hospitalité pour la transmission des ordres, contre-ordres et messages. Depuis, soixante-deux ans ont passé mais, chaque année, voit revenir aux Sanctuaires le fidèle Hospitalier de Notre-Dame. En 1904, un autre petit page de 11 ans, Jean Quéinnec, est au service de Notre-Dame. Il est, aujourd'hui, devenu le Président de l'Hospitalité diocésaine.

Vers 1900, deux frères, MM. Gabriel de Kermenguy, de La Roche-Maurice, et Albert de Kermenguy, de Carantec, font à Lourdes des séjours prolongés et se mettent à la disposition des malades. Dix ans plus tard, un autre groupe s'occupe des malades dans les trains. Il y a là MM. Bellec, actuellement notaire à Plomodiern; Louis Vérine, tanneur à Landivisiau; Vaillant, notaire à Brest, et Doualle, pharmacien à Landivisiau. Mme de Kerdrel, de Saint-Pol, et Mme de Kersauzon, de Carantec, Mlles Hily et Vérine, toutes deux de Landivisiau, apportent leurs soins dévoués aux malades, au cours du voyage.

En 1929, deux personnalités de l'Hospitalité de Lourdes sont de passage dans le Finistère. L'un des voyageurs est M. Georges Boutry, d'Halluin (Nord), vice-président actuel de l'Hospitalité. Il est accompagné du souriant chanoine Eloi Malbec, de Narbonne, que tous les Hospitaliers revoient avec joie, chaque année, aux Sanctuaires. Tous deux font visite, à Carantec, à M. Henri de Dieuleveult, l'actif et accueillant animateur actuel de la Popote Saint-Michel, à Lourdes. Cette visite d'amitié sera à l'origine de la fondation d'une Hospitalité diocésaine à Quimper.

Le projet, soumis à S. Exc. Mgr Duparc, reçut son agrément. Dès 1930, l'Association est fondée. Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon en est, de droit, Président d'Honneur. Actuellement, M. le comte Etienne de Beauchamp, Président de l'Hospitalité de Lourdes, est également Président d'Honneur de notre Association.

Le premier Directeur des Pèlerinages fut M. le chanoine Coat,

curé-archiprêtre de Saint-Corentin de Quimper. La charge fut ensuite confiée à MM. les Secrétaires généraux de l'Evêché. En 1911, M. le chanoine Pilven. En 1920, M. le chanoine Perrot. Depuis 1948, M. le chanoine Hérou. Le Directeur des Pèlerinages est, de droit, membre du Bureau de l'Hospitalité. Il est assisté, au spirituel, par les Aumôniers du Pèlerinage diocésain. Ce ministère eut successivement pour titulaire MM. :

L'abbé Le Sann, vicaire à Saint-Corentin, puis curé-doyen de Lanmeur, enfin chanoine titulaire;

Le chanoine Louvière, secrétaire de l'Evêché;

Le chanoine Pichon, curé-archiprêtre de Saint-Mathieu de Morlaix;

Le chanoine Boulic, également curé-archiprêtre de Saint-Mathieu;

Le chanoine Aubert, curé-doyen de Landerneau;

Le chanoine Dénier, recteur de Saint-Marc;

Le chanoine Bloas, recteur actuel de Saint-Pierre-Quilbignon;

L'abbé Philippot, recteur actuel du Bergot, Brest.

La Direction de l'Hospitalité est confiée à un Président, assisté des membres du Bureau et de ceux du Conseil. Le premier président fut M. Louis Vérine, tanneur à Landivisiau. Il eut comme secrétaire-trésorier M. Alain Le Pape. Vingt-quatre membres fondateurs actifs se joignirent à eux :

Mmes de Kerdrel, de Kersauzon, du Roscoat, Gogé, Senneville.

Mlles Hily, Vérine, Lucas, Fortin, Fichou, Le Bris, Le Goff et Horellou.

MM. Bellec, Berthelot, Quéinnec, Le Berre, Jaouen, Coquet, Delépine, Loas, Jestin, Le Gonidec de Tressan, P. du Roscoat.



M. le docteur Henri Philippon fut, de 1924 à 1951, le médecin-chef du Pèlerinage. A son décès, le docteur René Fortin lui succéda.

Cinq présidents se sont succédé depuis la fondation de l'Hospitalité. MM. Vérine, Vaillant, Le Gonidec de Tressan, Prioul et Jean Quéinnec qui est, depuis 1951, le Président actuel. En cette année, les statuts de l'Hospitalité diocésaine furent refondus.

MM. les abbés Broc'h et Thalamot, spécialistes des Piscines, ont formé de nombreux brancardiers pour le service des bains.

Nous voici à l'année 1952, à laquelle nous avons déjà reporté toutes les activités de l'Hospitalité de Lourdes. Le pèlerinage de Quimper est, en cette année, très nombreux. Il comprend six trains et 5.714 pèlerins. Le train blanc, dans ses onze voitures, emporte 315 malades dont beaucoup voyagent étendus sur les couchettes des wagons ambulance. Les malades valides sont, pour la nuit, allongés sur des matelas placés en travers des banquettes de leur compartiment.

En cette même année, l'Hospitalité diocésaine mit au service des malades son corps nombreux de brancardiers et de Dames hospitalières. Un nouveau Bureau est entré en fonction. M. Jean Quéinnec devient président. M. Alain Le Pape conserve ses fonctions de secrétaire-trésorier. Mme Gogé dirige la section féminine. Le docteur René Fortin conserve ses fonctions de médecin-chef, assisté des docteurs Garnier et Le Bras. Mère Renée a la charge des piqûres et la garde de la pharmacie.

Mentionnons quelques confrères Hospitaliers qui, parfois, nous font l'amitié de se joindre à nous. L'Assemblée générale fut plusieurs fois honorée de la présence de membres du Bureau de l'Hospitalité de Lourdes : MM. de la Poëze, de Monteclerc, Merillon. D'autres confrères sont assidus à notre *Pèlerinage diocésain* et à notre *Fête des Malades*. Ce sont, d'abord, deux frères, MM. Adolphe et Auguste Quistrebert, tous deux membres de l'Hospitalité de Lourdes et de celle de Vannes. Puis, deux amis inséparables, MM. Goyac et Champenois, membres des Hospitalités de Lourdes et de Nantes. Enfin MM. Mascaras et de Laverne, du diocèse d'Albi.

L'effectif de l'Hospitalité diocésaine atteint un nombre voisin de

150 Dames hospitalières et brancardiers. L'avenir de l'Association est assuré par la proportion élevée de jeunes éléments. De nombreux membres de l'Hospitalité de Quimper sont en même temps membres de l'Hospitalité de Lourdes. Au cours du pèlerinage à Lourdes, des jeunes gens et des jeunes filles de nos paroisses offrent à la Direction leurs services comme *volontaires*. Ce premier contact avec la souffrance les conduit, bien souvent, à demander leur admission à l'Hospitalité.

La réunion statutaire annuelle de l'Hospitalité est fixée à un dimanche voisin du 11 février, anniversaire de la première Apparition de Lourdes. Elle se tient, d'ordinaire, dans une localité où existe un sanctuaire marial. Cette petite fête commence par la messe. Le repas est pris en commun. Il est suivi de la *Réunion générale*. Mgr Fauvel, évêque de Quimper et de Léon, fait à l'Hospitalité le plaisir hautement apprécié de sa présence. Il est accompagné de M. le chanoine Hérou, Directeur des Pèlerinages.

L'insigne de l'Hospitalité de Quimper est la croix rouge de Genève émaillée, suspendue à un ruban blanc. Les auxiliaires portent la petite croix. Les titulaires portent le grand modèle dont le ruban est orné d'une hermine argentée.

LE TRAIN BLANC

L'un des trains du Pèlerinage diocésain est exclusivement réservé aux malades. C'est le *Train blanc*. Ses voitures sont aménagées pour atténuer, dans la mesure du possible, la fatigue des malades au cours du long voyage qui, au départ de Brest, dure 20 heures pour un parcours de 1.005 kilomètres. Le train est formé à Landerneau, par la réunion des voitures venues de Morlaix à celles qui viennent de Brest.

Dès le départ du train, ainsi complété, le pèlerinage commence et le chant du *Magnificat* s'élève dans toutes les voitures. Nos sanctuaires sont salués au passage. Peu après la gare de Hanvec, le clocher de l'église de *Rumengoï* paraît dans le lointain. Il est salué

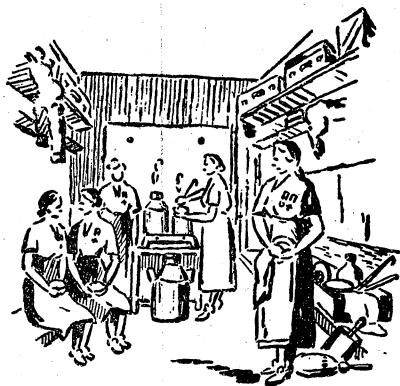
par le beau cantique breton à la gloire de *Notre-Dame de Tout Remède*. Après Auray, c'est le cantique à sainte Anne.

L'une des voitures est réservée à la Direction. Mgr Fauvel est accompagné de M. le chanoine Hérou, Directeur des Pèlerinages. Viennent ensuite les Aumôniers, le service de Santé, la Direction de l'Hospitalité diocésaine. Au cours du voyage, la Direction met au point les dernières mesures d'organisation et prépare le fichier de contrôle qui permettra la répartition des malades dans les différentes salles de l'hôpital à Lourdes.

Un horaire unique, établi par le Président, est observé dans toutes les voitures. Cantiques, prières en commun du soir et du matin, chapelet, repas, coucher et lever des malades. La carte d'hospitalisation est fixée à leur vêtement. Une étiquette à leur nom est fixée à la cloison, au-dessus de la place qu'ils occupent. Ils pourront ainsi la retrouver pour le voyage de retour.

Les malades allongés sont groupés dans les *wagons ambulance*. Les malades assis occupent des wagons de voyageurs. Pour la nuit, ils sont cependant étendus sur des matelas placés en travers des banquettes et posés sur des bat-flanc légers. Tous reçoivent deux oreillers et une couverture.

A une extrémité de chaque wagon se trouve le poste des brancardiers. Ces confrères sont placés sous l'autorité de l'Hospitalier chef de wagon. Leur rôle est l'embarquement, en gare, des malades et de leurs bagages. En toute circonstance, ils se tiennent à leur disposition et prêtent aussi leur concours aux infirmières, en particulier pour la corvée d'eau dans les gares.



A l'autre extrémité du wagon est aménagé l'*Office* qui est le domaine des Dames Hospitalières.

res. Les malades apportent leurs provisions de route, mais des boissons chaudes leur sont distribuées gratuitement. L'Office dispose à cet effet d'un réchaud à gaz/butane, de vaisselle, de café, de thé, sucre, lait et bouillon concentrés.

Pour la nuit, un service de garde par roulement est assuré par les brancardiers. Des rondes sont faites par le Président et par les médecins de l'Hospitalité. Le train arrive au milieu de la nuit en en gare de Bordeaux, où l'arrêt est d'ordinaire assez long.

Au réveil, les voitures s'animent. Un bout de toilette, le petit déjeuner, la prière du matin. Enfin commence le branlebas pour la mise en sacs de la literie, tandis que les malades réunissent leurs bagages, aidés par les brancardiers qui fixent à chaque colis une étiquette rédigée par leurs soins.

Les quelques minutes qui précèdent l'arrivée à Lourdes, sont vécues dans le recueillement et dans la joie. Au moment où le train passe en vue de la Grotte tous saluent d'un même cœur, Notre-Dame de Lourdes d'un fervent *Magnificat*.

Le train s'immobilise en gare, après quelques manœuvres et l'autorisation est donnée de descendre. Les malades valides se hâtent vers le *hangar de triage*. Les malades allongés ou impotents sont alors pris en charge par l'Hospitalité Notre-Dame de Lourdes qui assure leur descente sur le quai, puis leur transport par voitures ou par tringlons, vers le hangar où ils attendront l'arrivée des fourgons qui les conduiront à l'hôpital. Malgré la rapidité des fourgons et leur grande capacité de chargement, l'attente sera un peu longue, car de nombreux voyages seront nécessaires.

Pendant ce temps, les brancardiers de l'Hospitalité de Quimper sont appelés par d'autres tâches. Ceux qui sont désignés comme chefs de salle descendent immédiatement à l'hôpital pour accueillir et installer leurs malades, avec l'aide des brancardiers et des Dames hospitalières désignés pour la même salle. Les autres brancardiers, restés à la gare, s'attellent à la corvée de mise à quai, de transport et de stockage de la literie, du matériel de cuisine et de pharmacie. Ils ont aussi à recueillir, sur le quai, tous les bagages des malades.

L'Hôpital N.-D. des Sept-Douleurs, où sont accueillis nos malades du Finistère, est confortablement aménagé. Des ascenseurs conduisent les malades aux différents étages sans qu'ils aient à quitter leur voiturette ou leur brancard. La répartition se fait alors par salle. Les Dames hospitalières ont déjà préparé les lits, elles auront à coucher leurs malades, à leur donner des soins et à servir le repas des malades impotents. Les malades valides prennent leurs repas en commun dans une vaste salle à manger.

Après quelques heures de repos, les malades sont conduits l'après-midi à la Grotte, aux Piscines, puis sur l'Esplanade pour la procession du Saint-Sacrement. Les quelques journées, trop courtes, qui sont passées à Lourdes, sont intensément vécues. Aux Piscines, il y a souvent dans l'enclos



extérieur, un Hospitalier de Quimper qui est intégré dans l'équipe de triage des malades. Par l'examen attentif des cartes, il peut ainsi faire baigner ceux de nos malades dont le poinçonnage de la carte révèle un nombre insuffisant de bains.

Le jeudi, qui est la veille du départ, l'Hospitalité de Quimper organise, à l'hôpital, une procession aux flambeaux qui, présidée par Monseigneur, parcourt successivement toutes les salles au chant de l'Ave Maria de Lourdes. Les malades, qui sont déjà couchés, sont tous munis d'un cierge allumé et s'associent avec joie au cantique. Dans les salles en fête, nos infirmières rivalisent d'habileté pour orner et fleurir le petit autel de Notre-Dame.

A la fin du pèlerinage, en gare de Landerneau, tout le matériel de cuisine et de literie est mis à quai. La literie sera désinfectée avant d'être entreposée au hangar. Il ne reste dans les voitures qui vont à Brest et à Morlaix, que le matériel de couchage strictement nécessaire à quelques grands malades.

Depuis Quimperlé, de nombreux malades ont déjà quitté le train blanc dont les compartiments sont maintenant silencieux. En gare de Brest, nos derniers malades sont accueillis par la foule de leurs parents et de leurs amis. Le pèlerinage diocésain est terminé. Son souvenir restera longtemps vivant.

INSCRIPTION DES MALADES POUR LE TRAIN BLANC

Il arrive parfois, à Lourdes, que des pèlerins notoirement infirmes ou malades, se voient refuser la priorité aux Piscines, à la Grotte ou même sur les bancs. Ils sont aussi privés des soins les plus élémentaires que réclamerait leur état de santé. Ils ont négligé, avant le départ, par insouciance ou par ignorance de leurs droits, de se faire inscrire comme malades, dans leur paroisse.



A Lourdes, ils doivent loger à l'hôtel. Dans le domaine des Sanctuaires, au milieu de la foule, il leur est très pénible d'accomplir leur pèlerinage, car ils sont privés du service des voiturettes de l'Hospitalité. Pour l'accès à l'enclos des Piscines, ils sont mêlés aux pèlerins valides et doivent faire la queue, debout, de longues heures durant. S'ils peuvent

enfin franchir la clôture, ils voient entrer avant eux, aux Piscines, tous les malades hospitalisés. Le port de la carte de malade hospitalisé leur eût évité toutes ces fatigues, tous ces déboires et eût mis à leur disposition tous les services d'assistance de l'Hospitalité.

Il faut donc que tous les chefs de paroisse, curés ou recteurs, ainsi que les aumôniers des hôpitaux, éclairent leurs paroissiens à ce sujet. Ils le feront, en chaire, *au moins six semaines avant la date* fixée pour le départ du pèlerinage. Les familles seront invitées à faire connaître rapidement à leur recteur les noms des malades qui *désirent voyager dans les voitures du train blanc et être hospitalisés à Lourdes*. Le même avis serait utilement affiché à la porte de l'église, pendant plusieurs semaines.

Quand le recteur sera en possession des noms de tous ses malades, il fera connaître au Secrétariat de l'Evêché, *non pas leurs noms, mais leur nombre*. Par retour du courrier, il recevra, pour chacun d'eux, deux imprimés :

a) *Bulletin d'inscription du malade au train blanc*. Ce bulletin devra être soigneusement rempli.

b) *Certificat médical* — en blanc. L'imprimé sera remis par la famille du malade au médecin traitant. Ce médecin a seul qualité pour rédiger le certificat qui ne devra pas avoir plus d'un mois de date. Il n'est donc pas utilisable d'une année à la suivante. Eventuellement, le docteur joindra au dossier les radios du malade et précisera s'il doit voyager allongé. Ce dossier médical est nécessaire, d'abord au médecin-chef du pèlerinage qu'il éclaire sur l'état du malade et les soins à lui donner, au cours du voyage et à l'hôpital. Il le serait surtout aux médecins du Bureau des Constatations Médicales dans le cas, toujours possible, où le malade serait favorisé d'une amélioration ou d'une guérison.

Trois semaines, au moins, avant la date fixée pour le départ du pèlerinage, le recteur adressera au Secrétariat de l'Evêché les dossiers de tous ses malades, établis dans les conditions que nous venons d'indiquer.

Dans le même temps, il aura reçu de ses malades le prix de leur billet de train. Ce prix était en 1954 de 5.300 francs (1). Il faut y ajouter le prix de la pension alimentaire à l'hôpital. En 1953 et 1954, ce prix était de 1.750 francs (1) pour les cinq jours passés à

(1) Ces prix sont donnés à titre d'indication. Les prix exacts sont, chaque année, donnés par la circulaire adressée par M. le Directeur des Pèlerinages à MM. les Curés, recteurs et aumôniers des hôpitaux.

Lourdes. Cette somme est très inférieure à celle du séjour de même durée à l'hôtel qui est environ de cinq mille francs. Le total des sommes ainsi recueillies sera adressé au Secrétariat de l'Evêché, *uniquement par chèque postal C.C.P. 3.480 Nantes*.

L'Hospitalité diocésaine prend en charge les malades à leur gare de départ et les y ramène. La famille doit assurer le transport du malade depuis son domicile jusqu'à la gare.

A Lourdes, les malades hospitalisés peuvent recevoir les visites de parents ou d'amis. Toutefois, ces visites sont toujours une gêne pour le service, car elles coïncident avec les heures de repas. En aucun cas, ces visites ne devront retarder le départ des malades pour la Grotte. Elles sont autorisées de onze heures à midi et de dix-huit à dix-neuf heures. L'autorisation sera demandée au Bureau de l'Hospitalité dans la cour de l'Hôpital des Sept-Douleurs. L'Hospitalier de service à ce Bureau fera connaître, en consultant ses listes, la salle où est placé le malade.

LE PARDON DES MALADES

En 1949, S. Exc. Mgr Fauvel, évêque de Quimper et de Léon, décida la création d'une *Journée annuelle des malades* qu'il présidera lui-même. Cette fête sera itinérante; elle sera célébrée chaque année dans un cadre nouveau. De belles solennités religieuses rehausseront l'éclat de ces *Assises de la Souffrance*. Au cours des offices, les places de choix, face à l'autel, seront réservées à nos infirmes. Les familles se grouperont alentour. En prévision de la grande affluence des malades et des pèlerins, les cérémonies se dérouleront en plein air, temps permettant. Il y aura grand-messe de communion, vêpres et bénédiction des malades par Jésus-Hostie comme à Lourdes.

L'Hospitalité diocésaine est chargée des préparatifs matériels de la fête. Les brancardiers collectent les bancs et les rangent face à l'autel. Ils débarquent les malades et les placent, ils ont charge du service d'ordre; les Dames hospitalières assurent l'aide et les soins

éventuels. Elles préparent avec art et servent avec le sourire un excellent repas aux malades, qui sont les invités de l'Hospitalité. Ce repas est pris en commun dans une salle discrètement décorée.

Cette belle journée de grâces et de prière rappelle à tous qu'une grande semaine de Pèlerinage diocésain se prépare pour Lourdes.

La première fête des malades fut organisée le 14 mars 1949 au *Folgoët*. Elle fut d'emblée un succès. Par un beau soleil, 700 malades, dont 88 allongés, étaient rangés sur la vaste Esplanade du Couronnement. 20.000 pèlerins répondirent aux invocations. Plusieurs groupes de malades, transportés en voitures ambulance ou en cars, avaient traversé tout le diocèse pour se trouver au rendez-vous de Notre-Dame.

L'année suivante, 1950, il y eut deux fêtes : l'une, le 18 mai, sur le placître de la chapelle *N.-D. des Portes, à Châteauneuf-du-Faou*; l'autre, le 17 septembre, en la vaste esplanade de l'église de *Rumengol*. En 1951, le rassemblement se faisait, le 3 mai, en la fête de l'Ascension, dans le placître boisé de *N.-D. de Kernitron, à Lanmeur*. Un mois plus tard, le 10 juin, nos malades étaient réunis, à l'autre bout du diocèse, sur les dunes proches du sanctuaire de *Sainte-Anne la Palue*, face à l'immense baie de Douarnenez. En l'année 1952, le 25 mai, la *belle esplanade du Folgoët* accueillait de nouveau nos infirmes. En 1953, le 14 mai, par temps maussade et pluvieux, les offices se déroulaient sous les arbres du placître de l'église *N.-D. des Carmes, à Pont-l'Abbé*. En 1954, le 4 juillet, la huitième fête des malades déroulait à nouveau ses solennités au *Folgoët*. En 1955, le 19 mai, en la fête de l'Ascension, l'antique sanctuaire de Saint-Herbot accueillait nos malades.

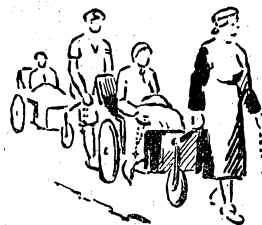
De beaux sanctuaires marials sont encore inconnus de nos malades. *N.-D. de Lambader, en Plouvorn*; *N.-D. de Berven, en Plouzevé*; *Sainte-Bernadette, à Brignogan*; *Sainte-Marie du Ménez-Hom, à Plomodiern*; *N.-D. des Malades, à Plouider*; *N.-D. de Portsall*; *N.-D. de Kersaint, en Landunvez*; *N.-D. de Tronoën, en Saint-*



Jean-Trolimon; *N.-D. de Kerdévot, en Ergué-Gabéric*; *Locmaria de Quimper*; *Locmaria-Hent, en Saint-Yvi...*

LES PRIVILEGES DE NOTRE-DAME DANS LE FINISTERE

On ne saurait reprocher aux médecins du B.C.M. d'admettre à la légère les affirmations des malades qui se disent guéris. Les quelques cas que nous exposons et dont nous avons étudié les dossiers à la *salle des archives du Bureau des Constatations Médicales, à Lourdes*, montrent, à l'évidence, leur scepticisme préalable. Ils révèlent la rigueur scientifique avec laquelle sont faites les recherches cliniques, les discussions, l'exigence touchant la clarté des certificats médicaux et le complément d'information qui est, éventuellement, sollicité du médecin traitant du malade. *Parfois un doute subsiste. Une guérison naturelle peut être admise ou supposée possible, sinon probable.* En ce cas, les médecins s'en tiennent à cette explication. Le dossier est classé. La guérison n'est pas reconnue. A fortiori, cette guérison supposée naturelle ne sera jamais examinée par une *Commission canonique du diocèse d'origine du malade*. La raison en est bien simple. L'évêché ne recevra pas du B.C.M. le dossier médical qui est, obligatoirement, à la base de tout procès ouvert en vue d'examiner le caractère *surnaturel d'une guérison, c'est-à-dire le miracle.*



Voyons les sources qu'il nous était possible de consulter pour découvrir les cas de guérison et pour établir la monographie de chacun d'eux. Les archives de l'évêché de Quimper ne possèdent aucun ouvrage, aucun document, traitant de guérisons obtenues à Lourdes par des malades du diocèse. D'autre part, il semble qu'au-

cune guérison n'ait été canoniquement reconnue. *Le diocèse de Quimper ne possède donc aucun miraculé* officiellement proclamé. Quelques malades ont cependant recouvré la santé à Lourdes. Plusieurs guérisons ont été reconnues au B.C.M.

En dehors des archives de l'évêché, neuf sources d'information restent possibles.

- a) Les dossiers du Service médical de l'Hospitalité diocésaine — non consultés.
- b) Le Bulletin de l'Association médicale internationale de Lourdes — non consulté.
- c) Ouvrages écrits par les Présidents du B.C.M. — un cas reconnu, celui de Sœur Justinien.
- d) Les dossiers médicaux du B.C.M. (1) — quatre cas reconnus qui font l'objet des monographies du chapitre f).
- e) Collection des numéros du *Journal de la Grotte* — consultée en partie.
- f) Galerie des portraits des malades guéris, — ancien B.C.M. — trois des quatre cas mentionnés à l'article d) faisaient l'objet de photographies.
- g) Semaine religieuse de Quimper et de Léon — non consultée.
- h) Améliorations ou guérisons non reconnues officiellement — quatre cas.
- i) Documents divers, coupures de journaux locaux...

(1) M. le docteur Leuret, Président du B. C. M., décédé en mai 1954, avait bien voulu mettre à notre disposition les précieux documents de ses archives. M. le docteur Pélissier, ancien vice-président, puis président intérimaire du B. C. M., a bien voulu annoter notre manuscrit de très utiles précisions, relatives à chacun des cas de guérison ou d'amélioration. Nous les associons tous deux dans notre bien vive reconnaissance.

Par décision de mars 1955, de S. Exc. Mgr Théas, évêque de Tarbes et de Lourdes, M. le docteur Pélissier a succédé dans sa charge de Président du B. C. M., à M. le docteur Leuret. Tous les Hospitaliers se réjouiront de ce choix.

LES GUERISONS RECONNUES AU B. C. M.

c) Ouvrages écrits par les Présidents du B.C.M.

1°) Docteur Vallet, *La vérité sur Lourdes*, 1944. Aucune guérison de malade du Finistère n'est mentionnée dans cet ouvrage.

2°) Docteur Boissarie, *L'œuvre de Lourdes*, 1907. Cet ouvrage relate le cas remarquable de Sœur Justinien, 26 ans, religieuse de la Congrégation du Saint-Esprit. Ce cas est aussi relaté dans le *Journal de la Grotte* du 18 septembre 1904.

En 1901, peu après sa profession religieuse, Sœur Justinien est affectée à l'école Saint-Joseph, au Conquet. Elle y fait une grave pleurésie qui guérit. Bientôt se déclare une vive douleur au côté droit. Le docteur Petiot, consulté, conseille le transfert de la malade à la Maison Mère de Saint-Brieuc. Elle y arrive en janvier 1902.

Déjà se manifestent les premiers symptômes d'une « coxalgie tuberculeuse, avec contracture et déformation progressive de toute la jambe ». Un appareil plâtré est posé. La malade s'alimente de moins en moins. Son poids dépasse de peu 30 kilos.

Une tante de Lannion, Mme Lenormand, offre de payer le voyage à Lourdes de la malade. Elle y arrive le 12 septembre 1904, couchée dans un panier d'osier. Le 15 septembre, Sœur Justinien prend son troisième bain à la piscine. Elle éprouve alors, dans la hanche droite, de vives douleurs accompagnées de craquements et prie qu'on veuille bien la replonger dans l'eau. Toute douleur disparaît aussitôt et la hanche reprend toute sa souplesse. L'ex-malade peut maintenant s'asseoir, mais le genou droit n'est pas amélioré et interdit la station debout. Ce sera pour peu de temps. Au B.C.M. où la religieuse est conduite, les médecins constatent que toute contracture, toute douleur ont disparu. Déjà elle peut marcher, malgré sa grande faiblesse.

La faim, réflexe habituel des malades guéris à Lourdes, se manifeste aussitôt. C'est la réaction d'un organisme usé, délabré, vers

la vie nouvelle qui se manifeste en lui. La guérison fut officiellement reconnu au B.C.M. De 1920 à 1922, Sœur Justinien revint dans le Finistère (1). Elle était affectée à l'école Sainte-Anne, au quartier de l'Harteloire, à Brest. Elle mourut à Saint-Brieuc, à la Maison Mère, le 26 octobre 1926, vingt-deux ans après sa guérison.

f) *Galerie des portraits de malades qui ont été guéris* — 3 cas reconnus.

Jusqu'en 1952, les murs de l'ancienne salle du B.C.M., située sous les Arcades à Lourdes, côté du Gave, étaient tapissées de nombreuses cartes postales illustrées. L'ensemble constituait une galerie de portraits des privilégiés de Notre-Dame. Les costumes régionaux portés par les intéressés, nous ont permis de découvrir trois compatriotes du Finistère. Dès 1953, les cartes postales ont été remplacées par des vitres lumineuses, en plus petit nombre, portant le film transparent des photographies.

1°) *M. François Hémon*. — Cette guérison a été relatée par le *Journal de la Grotte* du 21 septembre 1904. Elle a donc été reconnue par le B.C.M., dont le *Journal de la Grotte* est l'organe officiels.

François Hémon était originaire de la paroisse de Saint-Goazec. Ce modeste bourg peut se réjouir de trois guérisons, dont deux ont été reconnues au B.C.M.

En 1894, Hémon ressent les premières atteintes du mal de Pott. Bientôt la colonne vertébrale est déformée. Le malade perd graduellement l'usage de ses jambes et ne marche plus.

En 1896, il accompagne le pèlerinage diocésain à Lourdes. Le 15 septembre il est instantanément guéri sur l'Esplanade, au passage du Saint-Sacrement.

Sur la photographie, il paraît âgé de trente ans environs. Le lieu d'origine est orthographié, par erreur, Saint-Frajec. Aucune loca-

(1) Ces précisions nous ont été données par Mme la Supérieure générale des Religieuses du Saint-Esprit. Nous lui en exprimons notre respectueuse gratitude.

lité de ce nom n'existe, mais le costume porté par l'intéressé est bien celui des paysans du canton de Châteauneuf--du-Faou, auquel appartient Saint-Goazec.

Selon M. l'abbé Cariou, recteur de Saint-Goazec, qui a bien voulu faire des recherches dans sa paroisse, François Hémon aurait quitté le pays pour se fixer à Ergué-Armel où il serait décédé, à une date que nous n'avons pu faire préciser avec certitude par sa belle-fille. La photographie agrandie de Hémon, portant un gros chapelet — dit de Jérusalem — enroulé sur les épaules, est exposée au musée Notre-Dame à Lourdes. Ce musée est situé derrière le Monument interallié.

2°) *Mme Pierre Le Portal*, née Lucie Joseph, 35 ans, veuve de guerre, mère d'une fillette de 6 ans, domiciliée à la Croix, en la paroisse de Carantec.

Ce cas fait l'objet du dossier n° 4 de l'année 1923 au B.C.M. Il est aussi relaté par le *Journal de la Grotte* du 1^{er} juillet 1923

Le diagnostic du docteur Richard, de Carantec, est sévère. « *Ulcère gastrique, accompagné de vomissements de sang et d'hémorragies stomacales et intestinales* ».

Depuis l'âge de 15 ans, Mme Le Portal a toujours souffert de dyspepsie. Elle était sujette à de fréquents vomissements et suivait un sévère régime alimentaire, exclusivement lacté. Elle ne pouvait s'en écarter sans voir augmenter ses souffrances. En 1915, elle est opérée à l'hôpital du Mans. Répit de six mois, puis tous les symptômes anciens reparaissent. Fin 1922, elle s'alite. Ce sera pour sept mois, jusqu'à son départ pour Lourdes. Ses douleurs sont insupportables, elle ne dort plus et rejette la plupart du temps le peu de lait qu'elle prend. Sa faiblesse est extrême. Son état général est grave.

En juin 1923, Mme Le Portal accompagne à Lourdes le pèlerinage diocésain. Le voyage est extrêmement douloureux (1). Le 27

(1) Rappelons qu'il n'existe à cette époque, dans les trains de pèlerinage, ni Hospitalité diocésaine ni service médical. Les malades sont confiés à la charité de leurs compagnons de route.

juin, à la procession du Saint-Sacrement sur l'Esplanade, Mgr Duparc, évêque de Quimper, porte l'ostensoir. Au moment où il s'arrête devant Mme Le Portal pour la bénir, elle éprouve, à l'estomac, une telle sensation de déchirement qu'elle s'évanouit. Après la procession, les malades sont reconduits dans les hôpitaux.

Mme Le Portal s'étonne de ne plus souffrir. Elle ressent une grande faim et, avec appréhension, accepte à manger. Tout passe et elle fait un copieux repas : *bouillon, veau rôti, pain, pommes de terre, cerises et gâteaux*. Elle dort profondément toute la nuit. Le lendemain, elle se lève allègrement, marche sans fatigue et communie à genoux. Examinée au B.C.M. par les docteurs Cox et Petit-pierre, elle est reconnue indemne de toute trace de son ancienne maladie. Le teint déjà s'est transformé. *La guérison avait été soudaine et non précédée de convalescence.*

L'année suivante, en 1924, l'ex-malade revint à Lourdes en pèlerinage d'action de grâces. Le 1^{er} juillet, elle se présente aux médecins du B.C.M. Aucun symptôme stomacal ni intestinal n'avait reparu. Son poids avait augmenté de 19 kilos, elle en pesait 60. Elle mangeait de tout, digérait sans douleur et exerçait le dur métier de repasseuse dans un hôtel de la station balnéaire de Carantec. Sans fatigue, elle travaillait debout presque toute la journée.

Trente et un ans ont passé. En avril 1954, M. l'abbé Bosson, recteur de Carantec, nous a appris que Mme Le Portal jouit encore d'une excellente santé. Elle est âgée de 66 ans et habite rue Neuve, à Carantec. Elle est très active. Sa fille, qui est mère de famille, se décharge sur elle des travaux de la maison.

3) *Mlle Françoise Le Guern*, 19 ans, domiciliée au village de Raker, en la paroisse de Saint-Goazec.

Ce cas fait l'objet du dossier n° 2 de 1925 au B.C.M. Il est relaté par *Le Progrès de Cornouaille* du 24 juillet 1926, qui reproduit un article du *Journal de la Grotte* de Lourdes du 1^{er} juillet 1926.

Le certificat médical, établi le 25 août 1925 par son médecin traitant, le docteur Brenniel, est particulièrement sombre. Il note « une paraplégie par compression médullaire et conclut à une accentua-

tion progressive des manifestations pathologiques. Il ne laisse subsister aucun espoir de guérison ». La malade, d'ailleurs, porte le poids d'une lourde hérédité. Son père est mort de la tuberculose à 36 ans. Sa mère aussi est atteinte. Un frère meurt à 20 ans, un autre fait une pleurésie, une sœur meurt en 1918 de la grippe espagnole.

A 14 ans, la jeune fille est atteinte d'une première affection grip-pale sérieuse. En janvier 1920, elle a 15 ans et s'alite. Ce sera pour plus de quatre ans, jusqu'à son départ pour Lourdes. Fièvre, courbature générale, douleurs à la colonne vertébrale et douleurs costales ne lui laissent pas de répit. Abondante transpiration qui oblige son entourage à la changer souvent deux fois par jour. Elle éprouve aux jambes une sensation très douloureuse de froid. La malade s'alimente de moins en moins et s'affaiblit graduellement.

En mars 1920, apparaît une déformation de la colonne vertébrale. En mai, c'est la paralysie complète des deux jambes, qui deviennent insensibles. La malade est très amaigrie et son état s'aggrave. L'appétit est nul. Elle a de fréquentes syncopes, des vomissements presque journaliers. Elle souffre de laryngite et l'aphonie est complète. Cet état lamentable dure cinq ans. En 1925, toujours alitée, la malade décide de se joindre au pèlerinage diocésain qui arrive à Lourdes le 21 septembre. Elle est hospitalisée à Notre-Dame des Sept-Douleurs.

Le soir même, elle est conduite aux piscines, où elle perd connaissance. Le surlendemain, 23, elle prend un bain qui lui occasionne de vives douleurs au dos, mais la chaleur revient aux jambes. Remise sur son brancard, elle est conduite à la Grotte, puis ramenée à l'Hôpital des Sept-Douleurs où elle peut se soulever. Aidée par un brancardier, elle peut déjà faire quelques pas pour regagner son lit. L'après-midi, à la procession du Saint-Sacrement, le mieux s'accroît, le teint redevient rosé, l'aphonie disparaît. Le soir, à l'hôpital, le docteur Philippon lui fait exécuter les mouvements les plus divers. L'ex-malade peut maintenant s'asseoir sans aide. La déformation de la colonne vertébrale a disparu. Les réflexes sont normaux, il n'y a pas de Babinski. L'appétit est revenu. *Quatre années de grandes souffrances ont pris fin.*

Le lendemain 24, Mlle Le Guern est conduite au B.C.M. où elle est examinée par cinq médecins dont le docteur Philippon, de Brest. Tous constatent son parfait retour à la santé, mais décident qu'une année de consolidation de la guérison est nécessaire avant toute décision. L'année suivante, en juin 1926, Mlle Le Guern revient à Lourdes. Elle est alerte, son état de santé est remarquable. Elle a le teint hâlé par le soleil et a gagné 13 livres de poids. Le certificat de son médecin traitant confirme l'heureuse transformation. Le 25 juin, au B.M.C., elle est examinée par trois médecins, les docteurs : Petitpierre, de la plage d'Hyères; Philippon, de Brest, et Le Meur, de Ploudalmézeau. Le docteur A. Vallet, Président intérimaire du B.C.M., signe avec eux le procès-verbal, dont les conclusions sont les suivantes :

1°) *La maladie a existé, sans doute possible.*

2°) *Il y a eu guérison absolue.*

3°) *Cette guérison ne peut être attribuée à un processus naturel. Sa rapidité et l'absence de convalescence s'y opposent.*

Mlle Le Guern a quitté Saint-Goazec et s'est fixée à Paris. Elle revient parfois au pays pour les vacances. Sa photographie, sur plaque lumineuse est exposée à l'ancien B.C.M. sur le panneau de droite, première du rang inférieur. Elle porte le costume de Châteauneuf-du-Faou.

Mme Jean Kéraudy, née Anne-Marie Abiven, habite route de Pen-ar-Valy, en Saint-Pierre-Quilbignon. Cette Dame hospitalière fut une grande malade.

Ce cas fait l'objet du dossier n° de l'année 1949 au B.C.M.

Les certificats médicaux habituels furent établis, avant le départ de la malade pour Lourdes, par ses médecins traitants : docteur Lequerré, chirurgien, médecin-chef de la clinique du Saint-Esprit, et docteur Nicolle, spécialiste des maladies nerveuses.

Le 28 juillet 1947, un cargo, chargé de nitrate, est en feu en rade de Brest et explose. Le souffle puissant arrache de l'épave de lourdes pièces métalliques qui sont projetées au loin sur les maisons

de la ville. Toitures, portes, fenêtres et cloisons sont partout enfoncées. Il y a plusieurs morts et de nombreux blessés. Rue de la République, au troisième étage d'une maison, un volet est arraché et tombe dans la rue. Il atteint à la nuque Mme Kéraudy qui passe en ce moment.

Transportée sans connaissance à l'hôpital maritime, la blessée y est soignée pendant trois mois. Transférée ensuite à la clinique du Saint-Esprit, elle y reste un mois, puis est ramenée chez elle. Pendant deux années, jusqu'à sa guérison à Lourdes, les séjours à la clinique alternent avec les retours dans sa famille. *La malade est en permanence alitée. Un corset métallique emprisonne le buste. La paralysie immobilise tout le côté droit qui est devenu insensible. La malade s'alimente à peine et s'affaiblit. La vue est très basse et la mémoire bien déficiente.*

Au printemps de 1949, Mme Kéraudy gagne un billet pour le pèlerinage de Lourdes. Elle hésite à entreprendre ce pénible et long voyage, puis elle accepte. Le 20 juin, le pèlerinage arrive à Lourdes. La malade prend quelques bains, sans résultat. Le 22, elle est conduite sur l'Esplanade, où ses souffrances deviennent très vives. Peu après, au passage du Saint-Sacrement, elle ressent un grand bien-être. Est-ce un répit ? serait-ce la guérison ?

Dès le retour à l'hôpital Notre-Dame des Sept-Douleurs, *une intense sensation de faim se manifeste.* La malade mange avidement les provisions que, de tous côtés, lui apportent ses compagnes. Elle dort profondément. Le lendemain 23, elle est conduite au B.C.M. et examinée par les docteurs : Lemerle, de Savenay; Fortin, de Brest; Garnier, de Roscoff; Philippon, de Brest; Quéménéur, de Morlaix, et Leuret, Président du B.C.M. Tous constatent le retour à la santé de l'ex-malade.

Depuis sa guérison, Mme Kéraudy appartient à l'Hospitalité de Quimper.

GUERISONS NON RECONNUES AU B. C. M.

Dans son ouvrage, *L'œuvre de Lourdes* (1), le docteur Boissarie déplore le nombre des améliorations et des guérisons qui échappent à l'examen des médecins du B.C.M. (1).

Ignorance ? inconscience ? Ces malades que la Sainte Vierge a choisis et guéris, parmi tant de détreffes, croient peut-être que leur devoir de reconnaissance ne va pas au-delà de la récitation hâtive et distraite de quelques Ave.

Il y a aussi les imprévoyants, les négligents, qui ont omis de se munir de certificats médicaux. Ils se trouvent incapables, après guérison, de faire la preuve de leur ancienne maladie et s'abstiennent de se présenter au B.C.M. On les trouve parmi les malades qui voyagent mêlés aux pèlerins.

Au diocèse de Quimper, quelques améliorations et quelques guérisons, obtenues à Lourdes, *n'ont pu être officiellement reconnues* pour des raisons que nous indiquons. Le malade a bien recouvré la santé, a repris toutes ses occupations. Visiblement, la Sainte Vierge lui a accordé une grande grâce qui ne sera connue que du proche entourage de l'ex-malade. On peut citer les quatre cas suivants :

1) *Mlle Marie-Anne Lannuzel*, du bourg de Plouarzel. Une Dame hospitalière, dont l'adolescence fut bien éprouvée par la maladie.

Ce cas fait l'objet du dossier n° de l'année 1947 au B.C.M.

Le certificat médical, établi en 1947, avant le départ pour Lourdes de la malade est signé du docteur Nédélec, de Lanildut. Il ne laisse humainement aucun espoir de guérison : « *Ventre ballonné et douloureux, sensible à la pression. Fièvre, vomissements, fréquents accès de subocclusion, coxalgie droite améliorée, tumeur*

(1) *L'œuvre de Lourdes*, par le docteur Boissarie, président du B. C. M., page 16. Téqui 1907.

blanche du genou droit, mauvais état général. Aucun espoir de guérison. Une issue fatale est à envisager. La malade doit voyager couchée. »

Ainée d'une famille de sept enfants, elle perd sa mère à huit ans. Elle en a 14 lorsque son père se noie en mer. A 16 ans elle est opérée d'urgence à Brest pour péritonite. A 17 ans elle fait une grave chute de bicyclette et devient impotente. Un appareil plâtré est posé. Elle vit seule et le mal s'aggrave. A 20 ans, elle est opérée pour ulcère du pylore, par le docteur Lejeune, de Morlaix.

Elle est hospitalisée à Brest, à Saint-Renan et au sana de Roscoff, où elle reste cinq ans et demi. En 1938, elle a 22 ans et revient à Plouarzel jusqu'en 1945. Il faut vivre, et elle reprend son métier de couturière. Une petite voisine de 10 ans, *Gabrielle Corolleur*, sera son infirmière dévouée. Pendant sept ans, nuit et jour, l'enfant lui prodigue ses soins.

En 1946, Mlle Lannuzel a 30 ans. Le pèlerinage de Quimper la conduit à Lourdes comme grande malade. Aucune amélioration. En 1947 deuxième pèlerinage à Lourdes. La malade est encore allongée sur un brancard. Le 24 juin, elle est conduite à la piscine. Elle y prend son troisième bain et, après de vives douleurs au ventre, en sort très améliorée. La faim se manifeste. Le lendemain, elle est conduite au B.C.M. où elle est examinée par les docteurs Philippon, Garnier, Mével et Leuret, Président du B.C.M., qui constatent que la malade peut s'asseoir normalement, ce qui lui était impossible depuis deux ans. Le surlendemain 26, nouvel examen, nouvelle amélioration. L'ankylose presque totale du genou et l'ankylose totale de l'articulation tibiotarsienne droite ont disparu. Le genou et le pied remuent librement, l'équinisme a disparu, la flexion du genou dépasse 45 degrés. En juin 1948, Mlle Lannuzel revient à Lourdes en action de grâces. Le 22, elle se présente aux médecins du B.C.M. qui constatent la persistance d'améliorations partielles. Ils décident de demander à son médecin traitant, le docteur Nédélec, quelques précisions. D'autre part la communication de radios sera demandée au sana de Roscoff.

Le 21 juin 1949, l'ex-malade est examinée pour la troisième fois

au B.C.M. Les docteurs Philippon, Fortin, Garnier et Leuret, Président du B.C.M., constatent « la disparition de tous les symptômes accusés ou constatés ultérieurement ». Ils estiment, toutefois, qu'une explication médicale de la guérison naturelle resterait possible. *La guérison ne fut donc pas reconnue au B.C.M.* En l'église de Plouarzel, à l'autel de Notre-Dame de Lourdes, un modeste ex-voto rappelle cette guérison, qui mit fin à dix-sept années de souffrances.

Depuis son retour à la santé, Mlle Lannuzel est Dame infirmière de l'Hospitalité diocésaine.

Mlle Marie-Louise Jaouen, du village de Troc'hoat, en la paroisse de Poullaouen.

Ce cas nous a été signalé par Mlle Hily, médaillée d'argent des Hospitalités de Lourdes et de Quimper.

A onze ans, Marie-Louise Jaouen fait une méningite qui évolue favorablement, laissant toutefois *une atrophie complète des deux jambes*. L'infirmité en est réduite à marcher sur les genoux et porte une robe très courte. Elle est orpheline, très pauvre et est employée à garder les vaches.

En juin 1923, elle a 20 ans et demande son admission au pèlerinage diocésain de Quimper. Pour la conduire de la ferme à la gare, il fallut la hisser sur un cheval. Dès son arrivée à Lourdes, elle fut conduite aux piscines et y fut guérie. Les Dames hospitalières de Quimper durent remplacer sa vieille robe qui lui venait à mi-cuisses par une autre robe mieux adaptée à sa nouvelle silhouette. *Mlle Jaouen n'ayant apporté à Lourdes aucun certificat médical, sa guérison ne put être reconnue au B.M.C.*

En avril 1953, M. l'abbé Favé, recteur de Poullaouen, a bien voulu s'informer près de ses paroissiens qui lui ont confirmé l'exactitude de nos informations. Il ajouta les précisions suivantes : Mlle Jaouen a quitté Poullaouen et s'est fixée à Paris. Elle est mariée à Jean-Marie Hourman. Elle a 50 ans et a conservé une excellente santé.

M. Jérôme Huiban, de la paroisse de Saint-Michel de Brest, originaire de la paroisse de Saint-Goazec.

Ce cas nous a été signalé par M. Adolphe Quistrebert, médaillé d'argent de l'Hospitalité de Lourdes et membre des Hospitalités diocésaines de Vannes et de Quimper. C'est lui qui baigna le malade aidé par un confrère, M. Le Fort, médaillé d'argent de l'Hospitalité de Lourdes et membre de l'Hospitalité d'Angers.

Le malade était ex-soldat au 1^{er} zouaves, gazé de guerre 14-18. Son dossier de réforme, que nous avons consulté en 1951, précise : « *Tuberculose pulmonaire cliniquement constatée et confirmée après surexpertise. Réformé 100 %.* »

En juin 1928, M. Huiban accompagne à Lourdes le pèlerinage diocésain. Il voyage avec les pèlerins. Il aurait été guéri aux piscines. *N'ayant apporté à Lourdes aucun certificat médical, il ne s'est pas présenté au B.C.M.* Il habitait, 20, rue François-Rivière, à Brest. Il y est décédé le 10 janvier 1953, à l'âge de 75 ans, 25 ans après sa guérison.

M. Jules Guernic, du bourg de Scaër.

Les renseignements sur ce cas nous ont été fournis par l'intéressé qui était *atteint d'hydropisie et de cirrhose du foie*. Il était employé aux papeteries de Scaër.

Durant dix mois, le malade dut cesser tout travail et se levait un peu chaque jour. Il décida de se joindre au pèlerinage diocésain de 1939 et voyagea avec les pèlerins.

Le 27 juin, il aurait recouvré la santé à la procession du Saint Sacrement. *N'ayant apporté aucun certificat médical, il ne s'est pas présenté au B.C.M.* En 1954, il est âgé de 61 ans. Sa santé se maintient excellente.

M. Guernic est sacristain à Scaër et, depuis sa guérison, brancardier de l'Hospitalité de Quimper.

DOCUMENTS DIVERS

Le compte rendu du Congrès Marial de Josselin (1) — novembre 1904 — mentionne plusieurs guérisons qui auraient été obtenues à Lourdes, par des malades des cinq départements bretons. Il semble que le conférencier ait fait état de documents trop récents. Certaines guérisons rapportées furent illusoires ou non confirmées par le temps.

Pour le diocèse de Quimper, et pour l'été 1904, il cite deux cas, nous les rappelons pour mémoire, *sans les retenir comme des guérisons*.

Le premier cas est celui de Mlle Jeanne Romeur, 17 ans, du Relecq-Kerhuon, au doyenné de Guipavas, atteinte d'une grave bronchite. Cette jeune fille aurait été guérie à Lourdes. Notre première enquête, faite près du recteur de la paroisse, portait sur l'identité de l'intéressée, son adresse et la réalité de la guérison. Elle resta sans résultat. A défaut de ces éléments de base, nous n'avons pas poursuivi nos recherches.

Le deuxième cas est celui de Mme Le Meur, née Jeanne Cadiou, de Gouesnach, au doyenné de Fouesnant. Elle souffrait d'une perforation de la vessie. Mme Le Meur aurait été guérie au retour d'un pèlerinage de Lourdes (2).

En avril 1953, sur notre demande, M. l'abbé Jacolot, recteur de la paroisse, a bien voulu s'informer près de la belle-fille de l'intéressée. Il nous a appris que Mme Le Meur n'a pas été guérie, mais qu'après son retour de Lourdes, elle a encore vécu de longues années. Elle est décédée à 84 ans.

Cette longue et remarquable survie ne saurait cependant être retenue comme une guérison.

(1) Compte rendu du Congrès Marial de Josselin. Lafolye, Vannes, 1905.

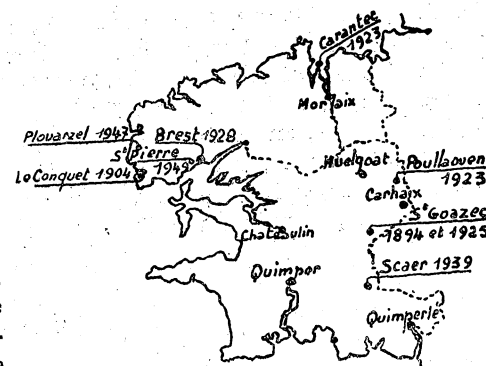
(2) Attestation du docteur Jocet.

CONCLUSION

Nous avons évoqué neuf cas de guérison, dont cinq ont été reconnus au B.C.M. *Aucun d'eux n'a fait l'objet d'une enquête canonique. Le diocèse de Quimper et de Léon ne possède donc aucun miracle officiellement proclamé.*

Géographiquement, ces guérisons sont localisées de façon assez curieuse. Quatre cas sont situés en Bas-Léon : *Plouarzel, Le Conquet, Saint-Pierre et Brest*.

Dans le Haut-Léon, un seul cas, mais remarquable, à *Carantec*. Les quatre autres cas sont échelonnés, presque en ligne droite, aux confins de la Cornouaille, du Morbihan et des Côtes-du-Nord : *Poullaouen, Saint-Goazec*, deux fois nommé et *Scaër*. Ces neuf bienfaits de Notre-Dame à nos malades, s'étendent sur une longue période de cinquante-trois ans. — 1896 à 1949. La moyenne est d'une guérison tous les six ans.



Nous pensons que des malades originaires des autres parties du diocèse ont également été guéris mais, faute de relation écrite, leur guérison est tombée dans l'oubli. Vingt ans avant l'année 1896, qui est celle de la guérison de François Hémon, les malades de Basse-Bretagne se rendaient déjà à Lourdes. Or le Bureau des Constatations Médicales (B.C.M.) n'a été fondé qu'en 1884. Il ne possède donc aucun dossier de guérisons antérieures à cette date.

La Sainte Vierge n'a certainement pas attendu la création de ce

centre médical d'examen, pour se pencher sur nos infirmes, sur nos malades. Faut-il donc se résoudre à voir perdus pour sa gloire les bienfaits qu'Elle répandit à Lourdes en ces années lointaines ? Oui, dans l'état actuel des recherches et cela est infiniment regrettable.

Des textes existent-ils ? : ouvrages imprimés, archives paroissiales, papiers de famille, coupures de journaux ?... Nous en avons la certitude. Nous serions heureux d'être informé de l'existence de tels documents et, si possible, de pouvoir en prendre connaissance. Un nom, une date, permettent parfois de découvrir des cas remarquables. La collection complète du *Courrier du Finistère*, celle du *Progrès de Cornouaille*, seraient très utilement consultées.

Nous terminons en formulant un vœu, qui s'adresse à de futurs chercheurs, à ceux qui assureront la relève. Qu'ils reprennent et étendent les recherches, qu'ils notent surtout les futures guérisons, dès qu'elles seront reconnues au B.C.M. De pareils bienfaits ne doivent pas tomber dans l'oubli. Ils doivent être réunis en une belle et large fresque, en un *Livre d'or des guérisons de malades du Finistère*, pour la plus grande gloire de Notre-Dame de Lourdes. Peut-être aurons-nous la joie de voir reconnaître par l'Eglise l'une de ces guérisons, comme un authentique miracle.

8 septembre 1954.

En la fête de la Nativité de la Sainte Vierge,

A. COZIAN.

SOMMAIRE

	PAGES
Préface..	5
Le centenaire des Apparitions..	7
La cité de la souffrance..	9
Le fait de Lourdes..	11
Le domaine de la Grotte..	14
L'Hospitalité permanente de Lourdes..	17
La foi à Lourdes..	25
Le Bureau des Constatations Médicales..	27
Quatre belles guérisons..	33
Craintes à dissiper..	41
L'Hospitalité diocésaine de Quimper..	43
Le train blanc..	47
Inscription des malades pour le train blanc..	51
Le pardon des malades..	53
Les privilégiés de Notre-Dame, dans le Finistère..	55
<i>Guérisons reconnues au B.C.M.</i>	57
Sœur Justinien, 1904..	57
M. François Hémon, 1896..	58
Mme Le Portal, 1923..	59
Mlle Françoise Le Guern, 1925..	60
Mme Jean Kéraudy, 1949..	62
<i>Guérisons non reconnues au B.C.M.</i>	64
Mlle Marie-Anne Lannuzel, 1947..	64
Mlle Marie-Louise Jaouen, 1923..	66
M. Jérôme Huiban, 1928..	67
M. Jules Guernic, 1939..	67
Documents divers..	68
Conclusion..	69
Sommaire..	71
Index..	72

INDEX

	Pages		Pages
A			
Abri des pèlerins...	17	Bourges...	40
Agez, R. P...	37	M ^r Boulic, curé-ar-	45
Annonce d'une gué-		chiprêtre...	
rison...	40	M ^r Boutry, vice-pré-	44
Apparitions les...	11	sident...	44
Asile Notre-Dame...	19	Brancardiers...	21, 48
Association Médicale		Bras, docteur Le...	30, 46
Internationale, A.		Brenniel, docteur...	29, 60
M. I.	17, 28	M ^r Broc'h, abbé...	46
Aubert, curé-doyen...	45	Bureau des Consta-	
		tations médicales	
		B.C.M.	27
B			
Bagot, docteur...	29		
Basilique supérieure...	8, 15	C	
Beauchamp, comte		Callet...	12
Etienne de...	20, 24, 44	Carte de malades...	51
M ^r Bellec, Francis...	44	Carrel, docteur...	25
Belleney, chanoine...	33, 35	M ^r Champenois, hos-	46
Bernadette, sainte...	15, 17	pitalier...	32
Bérillon, docteur...	32	Charcot, docteur...	52
Bernheim docteur...	32	Certificat médical...	14, 17
M ^r Berthelot, Louis	44, 45	Chemin de croix mo-	40
Berthemy, baronne...	24	numental...	44
Bilhère, Mgr...	16	Cirette, abbé...	18
Biré, Madame...	38	Coat, chanoine...	18
M ^r Bloas, recteur...	45	Congrès eucharistique	
Boissarie, docteur...	39	de Lourdes...	18
Bouhohorts, Justin...	12	Congrès marial...	30, 40
Bouriette...	12	Commission canoni-	14
		que...	40
		Crypte...	
		Curie...	

	Pages		Pages
D			
M ^r Dénial, chanoine	45	Grotte...	7, 20
M ^r Dieuleveult, Henri		Guern, Mlle Le...	60
de...	23, 44	M ^r Guernic, Jules...	67
Dossier d'inscription		Guilas, docteur...	29
de malade...	52	Guyader, docteur	
M ^r Doualle, pharma-		Charles...	29
cien...	44		
Drèves, docteur...	30	H	
Dujardin, docteur...	29	Hangar de triage...	49
Duparc, Mgr...	44, 60	M ^r Hélou, chanoine...	45, 48
		Hémon, François...	58
		Hily, Mlle...	45
E		Hily, docteur...	30
Espéludes, Mont des	14, 17	Hospitalité féminine...	22
		Hospitalité diocésaine	43
F		Hospitalité de Lour-	
Fabisch, sculpteur...	14	des...	17
Fauvel, Mgr...	48, 53	Hôpital des Sept-	
Feltin, cardinal...	36	Douleurs...	8, 15, 50
Filhol, chimiste...	12	Huiban, Jérôme...	67
Folgoët...	54		
Fortin, docteur René	29	I	
Fortin, Mlle...	45	Inscription des mala-	
Fourgon...	19, 27, 49	des...	51
Fourgonnier...	27	Inizan, docteur...	29
Frétel, Mlle...	36		
Fraiture, Mlle...	15	J	
Fuzet, Mgr...	38	Jamain, Mlle...	35
		Jaouen Mlle...	66
G		Justinien, Sœur...	57
Garaizon, N.-D. de...	15		
Gare de Lourdes...	15	K	
Gargam...	33	Kéraudy, Mme...	62
Garnier, docteur Abel	29, 65	M ^r Kerbirou, cha-	
Gave...	7, 8	noine Louis...	6
Gerlier, cardinal...	17	M ^r Kermenguy, Al-	
Gogé, Mme...	46	bert de...	44
M ^r Goyac, hospitalier	46	M ^r Kermenguy, Ga-	
		briel de...	44

	Pages		Pages
L		O	
Lainey, docteur.. ..	39	P	
Lannuzel, Mlle.. ..	64	Pape, Alain Le.. ..	46
Lapponi, docteur.. ..	39	Pardon des malades.. ..	53
Lasserre, écrivain.. ..	33	Pèlerinage diocésain.. ..	46
Laurence, Mgr.. ..	14	Pèlerinage National.. ..	15
M ^r Lefèvre, Secrétaire général.. ..	22	Pèlerinage du Rosaire.. ..	19
Lejeune, docteur.. ..	65	Pélissier, docteur.. ..	28, 56
Lemerle, docteur.. ..	63	Perrot, chanoine.. ..	45
Lequerré, docteur.. ..	62	Petitpierre, docteur.. ..	62
Lemaître, Mgr.. ..	17	Peyramale, Mgr.. ..	14
M ^r Lesguern, Armand de.. ..	43	Philippot, recteur.. ..	45
Leuret, docteur.. ..	28, 56	Philippon, docteur Henri.. ..	46
Le Sann, chanoine.. ..	45	Philippon, docteur Pierre.. ..	30
Louvière, chanoine.. ..	45	Picard, R. P.. ..	26
Littérie.. ..	50	Pichon, chanoine.. ..	45
Lucas, Mlle.. ..	45	Pie X.. ..	39
M		Pie XI.. ..	17
Magnificat.. ..	47, 49	Pilven, chanoine.. ..	45
Malbec, chanoine Eloi.. ..	44	Piscines, bains aux.. ..	20
Meur, docteur Le.. ..	29	Poëze, de la, vice-président.. ..	46
Mével, docteur.. ..	29	Popote des Dames.. ..	23
Mérillon.. ..	46	Popote St-Joseph.. ..	22
Miracle et guérison.. ..	30	Popote St-Michel.. ..	22
Mostini, docteur Georges.. ..	30	Portal, Mme Le.. ..	59
Monteclerc, comte Roger de, conseiller.. ..	46	Prière aux piscines.. ..	20
N		Priorité accordée aux malades.. ..	51
National, pèlerinage.. ..	19	Prix.. ..	52
Nédélec, docteur.. ..	64	Procession aux flambeaux.. ..	50
Nicolet, docteur.. ..	30, 62	Q	
		M ^r Quentel, chirurgien-dentiste.. ..	30

	Pages		Pages
T		U	
Tarbes.. ..	11	V	
Thalamot, abbé.. ..	46	Vago, architecte.. ..	7
Théas, Mgr.. ..	7	Vallet, docteur.. ..	57
Thiers, président.. ..	13	Vaillant, notaire.. ..	44
Train blanc.. ..	47	Verdier, cardinal.. ..	18
R		Vérine, Louis.. ..	45
M ^r Quéinnec, Jean, président.. ..	44, 46	Vérine, Mlle.. ..	45
Quéménéur, docteur Alfred.. ..	30	Visites à l'hôpital.. ..	53
Quimper.. ..	43	Vourc'h, docteur.. ..	30
Quistrebert, Adolphe.. ..	46, 67	W	
Quistrebert, Auguste.. ..	46	Wagon ambulance.. ..	48
		Wagon de voyageurs.. ..	48
S		X Y Z	
Rebsomen, écrivain.. ..	17	Zola, écrivain.. ..	32
Reguer, Mlle, Marguerite, chirurgien-dentiste.. ..	30		
Renée, Mère.. ..	46		
Roger, docteur Jacques.. ..	29		
Rouques, cardinal.. ..	38		
Rosaire, église.. ..	8, 16		
Rosaire, pèlerinage.. ..	19		
Roull, Mgr.. ..	43		
S			
Service aux piscines.. ..	20		
Souben, docteur Léon.. ..	29		

IMPRIMERIE
du
TÉLÉGRAMME
Place Wilson
B R E S T

PRIX : 250 FRANCS

Dépôt légal
du 2^e trimestre 1955